Convention du patrimoine mondial

45 COM

WHC/23/45.COM/14
Paris, 4 juillet 2023
Original : anglais

CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU PATRIMOINE CULTUREL ET NATUREL MONDIAL

COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL DE LA PROTECTION DU PATRIMOINE MONDIAL CULTUREL ET NATUREL

Quarante-cinquième session élargie
Riyadh, Royaume d'Arabie Saoudite
10-25 septembre 2023

Point 14 de l'ordre du jour provisoire :
Assistance internationale

14. Examen des demandes d'assistance internationale

Résumé

Ce document comprend trois parties : la première concerne les demandes d'assistance internationale relevant de la compétence du Comité du patrimoine mondial ; la deuxième donne un aperçu des demandes d'assistance internationale approuvées en 2020-2021 ; et la troisième fait le point sur le budget de l'assistance internationale pour l'exercice biennal 2022-2023 au 31 mai 2023.

Le présent document comporte également, en annexe, la liste des demandes d'assistance internationale approuvées au 31 mai 2023 pour l'exercice biennal 2022-2023 ainsi que la liste finale de celles approuvées au cours de l'exercice biennal 2020-2021.

***Projet de décision* : *45 COM 14,* voir point IV**

I. DEMANDES D'ASSISTANCE INTERNATIONALE SOUMISES À LA DÉCISION DU COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL

1. Par sa Décision **36 COM 13.I** (Saint-Pétersbourg, 2012), le Comité du patrimoine mondial a établi un cycle annuel pour l'assistance internationale, avec une date butoir pour recevoir toutes les demandes d'assistance de conservation et gestion ainsi que d'assistance préparatoire et les évaluer lors d'un seul panel annuel principal. Cette décision a été prise afin d'assurer une distribution plus juste et équitable de l'assistance internationale, tout en respectant les priorités déjà établies aux paragraphes 236 à 240 des Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial.

2. Pour un financement en 2022 et en 2023, la date butoir pour la réception, par le Centre du patrimoine mondial, des demandes de conservation et gestion ainsi que d'assistance préparatoire (supérieures à 5.000 dollars E.U.) était respectivement les 31 octobre 2021 et 31 octobre 2022 au plus tard. Toutes les demandes complètes ont été évaluées par le panel d'assistance internationale en janvier 2022 et en janvier 2023.

3. Conformément au paragraphe 241 des Orientations, les décisions concernant les demandes d'assistance internationale supérieures à 30.000 dollars E.U. sont prises par le Comité du patrimoine mondial, tandis que celles concernant des demandes inférieures à 30.000 dollars E.U. sont prises par le Président.

4. Au cours du cycle 2022, le panel de l'assistance internationale a examiné 20 demandes, dont 6 supérieures à 30.000 dollars E.U. Trois d'entre elles ont été recommandées pour approbation par le panel de janvier 2022, tandis que les 3 autres étaient recommandées pour révision. Les trois versions révisées ont été reçues et toutes ont donné lieu à une recommandation d'approbation lors du second panel d'assistance internationale d'avril 2022. Deux de ces demandes sont par conséquent soumises au Comité pour décision (voir ci-dessous), tandis que la troisième relevait d'une décision du Président puisqu'elle a été révisée à 30.000 dollars E.U.

5. Au cours du cycle 2023, le panel de l'assistance internationale a examiné 34 demandes, dont six supérieures à 30.000 dollars E.U. L'une d'entre elles a été recommandée pour approbation par le panel de janvier 2023, sous réserve d'informations complémentaires, tandis que les cinq autres étaient recommandées pour révision. Deux des versions révisées attendues n'ont pas été soumises. Parmi les quatre autres versions révisées reçues, une a été révisée à 30.000 dollars E.U. et relevait donc d'une décision de la Présidente, une a été à nouveau recommandée pour révision, une a été renvoyée à un cycle ultérieur car les montants dus au Fonds du patrimoine mondial restaient impayés, et une est soumise au Comité pour décision (voir ci-dessous).

ASSISTANCE DE CONSERVATION & GESTION

N°	Région	État partie – Nom de l'activité	Montant demandé (dollars E.U.)	Montant recommandé pour approbation (dollars E.U.)
Demandes recommandées pour approbation – Patrimoine culturel			**350 940**	**336 065**
1	Afrique	**Côte d'Ivoire** – Conservation et gestion des mosquées de style soudanais du Nord ivoirien	95 133	85 058

N°	Région	État partie – Nom de l'activité	Montant demandé (dollars E.U.)	Montant recommandé pour approbation (dollars E.U.)
2	Afrique	**Ghana** – Préparation d'un plan de gestion de la conservation pour les Bâtiments traditionnels ashanti du Ghana	43 678	43 678
3	États arabes	**Égypte** – Programme de formation pour la préparation d'un plan de conservation du site	56 504	56 504
4	Asie-Pacifique	**Îles Marshall** – Évaluation de l'état des épaves du Site d'essais nucléaires de l'atoll de Bikini	74 800	70 000
5	Asie-Pacifique	**Sri Lanka** – Conservation de l'ancien Siva Devale No 01 au sein du site du patrimoine mondial de la cité historique de Polonnaruwa	47 500	47 500
6	Amérique latine et Caraïbes	**Haïti** – Sensibilisation de la Population du Parc sur les menaces sismiques du Département du Nord et la mise en place d'un système de conservation, d'entretien des monuments et d'un cahier de prescriptions techniques pour le renforcement parasismique de l'architecture vernaculaire du PNH CSSR	33 325	33 325

Fonds disponibles au titre du budget de l'Assistance de Conservation & Gestion - Patrimoine culturel au 15 juin 2023 : 298.806 dollars E.U.
Fonds disponibles au titre du budget de l'Assistance de Conservation & Gestion - Patrimoine naturel au 15 juin 2023 : 244.545 dollars E.U.

DEMANDE N°1

Assistance de Conservation & Gestion

Patrimoine culturel
Afrique

État partie : Côte d'Ivoire *(Pays à revenu intermédiaire-tranche inférieure)*

Nom de l'activité : Conservation et gestion des mosquées de style soudanais du Nord ivoirien

Montant demandé : 95.133 dollars E.U.

État des paiements au titre du Fonds du patrimoine mondial au 31 décembre 2022 : contributions réglées.

Précédentes contributions du Fonds du patrimoine mondial en faveur de ce bien au cours des dix dernières années : aucune

Contexte :

La mise en œuvre de ce projet permettra d'apporter des réponses aux recommandations formulées par le Comité du patrimoine mondial lors de sa 44ème session dans sa décision **44 COM 8B.33** par laquelle il inscrivait les Mosquées de style soudanais du Nord ivoirien sur la Liste du patrimoine mondial.

La mise en oeuvre de ce projet se traduira par des missions de terrain, l'analyse et le taitement des données collectées sur le terrain, et l'élaboration des éléments de réponse aux recommandations, à travers notamment l'élaboration de cartes des nouvelles zones protégées, le renforcement des capacités des maçons locaux via la troisième édition de l'atelier de formation des maçons traditionels, l'amélioration des plans de conservation et de gestion des mosquées, l'élaboration d'une feuille de route pour rendre plus solides les pratiques traditionnelles de conservation, et des activités de conservation pour remédier aux interventions inappropriées sur les mosquées de Kouto, Kaouara,Sorobango et Samatiguila.

Dans le cadre de la conduite de ce projet, l'Etat partie entend mobiliser des ressources financières à travers notamment la programmation d'une ligne budgétaire dédiée dans le budget de l'OIPC au titre de l'année 2022. Les ressources obtenues permettront de réaliser des activités de terrain relatives aux différents points des recommandations avec la participation des différentes parties prenantes (comités locaux de base de gestion, collectivités territoriales, directions régionales et départementales en charge de l'urbanisme, de la construction, du développement local et de la culture).

Objectifs :

Phase I : Conservation et Gestion

- Objectif spécifique 1 : effectuer des travaux de conservation pour remédier aux interventions inappropriées sur les mosquées de Kouto, Kaouara, Sorobango et Samatiguila ;
- Objectif spécifique 2 : compléter les plans de conservation pour chaque mosquée à partir de son état de conservation actuel et des interventions nécessaires ;

- Objectif spécifique 3 : renforcer la protection des zones tampons, en modifiant les plans et les règlements locaux concernés, en particulier en relation avec le développement actuellement autorisé ;
- Objectif spécifique 4 : définir une approche de conservation générale pour l'ensemble de la série, incluant des propositions pour des projets majeurs ;
- Objectif spécifique 5: élaborer une feuille de route afin de rendre suffisamment solide les pratiques de conservation traditionnelles.

Phase II: Formation, élaboration des règles architecturales et extension de la zone tampon

- Objectif spécifique 1 : rédiger et adopter le plan de prescriptions architecturales des espaces autour des éléments constitutifs de la série des mosquées de style soudanais ;
- Objectif spécifique 2 : renforcer les capacités des maçons traditionnels locaux ;
- Objectif spécifique 3: élargir les zones protégées (périmètres de protection et zones tampons) afin qu'elles englobent les espaces urbains environnants et fonctionnels.

Durée du projet :
Estimée à 18 mois

Résultats escomptés :

Résultats escomptés	*Indicateurs*	*Moyens de vérification*
Des travaux de restauration sont réalisés pour remédier aux interventions inappropriées sur les mosquées de Kouto, Kaouara, Sorobango et Samatiguila.	Les interventions inappropriées sur les mosquées de Kouto, Kaouara, Sorobango et Samatiguila sont restaurées	- les rapports de travaux de restauration - la liste des maçons traditionnels
Les plans de conservation pour chaque mosquée à partir de son état de conservation actuel et des interventions nécessaires sont complétés	1 système de gestion amélioré incluant les plans de conservation des mosquées de la série à partir de leur état de conservation.	- les ordres de missions - les listes de présence des parties prenantes - les rapports de missions
La protection des zones tampons est renforcée par la modification des plans et règlements locaux concernés, en relation avec le développement actuellement autorisé	Des plans et règlements locaux sont modifiés en relation avec le développement actuel des localités d'implantation des mosquées de la série	- des décisions préfectorales - des dispositions des directions départementales de la construction pour le respect des espaces déterminés comme zones tampons
Une approche de conservation pour l'ensemble de la série des huit mosquées est définie et inclut des propositions pour des projets majeurs	Un système de gestion incluant un plan de conservation des huit mosquées de la série	- un cahier de charges (prescriptions architecturales)
Les pratiques de conservation élaborées permettent d'enrayer le déclin	Une feuille de route sur les pratiques de conservation est élaborée pour enrayer le déclin actuels	- un cahier de charges - les rapports
Un plan de prescriptions architecturales des espaces autour des éléments constitutifs de la série des mosquées de style soudanais est élaboré et respecté	1 cahier des charges portant prescriptions architecturales des espaces autour des éléments constitutifs de la série des mosquées de style soudanais	- les ordres de missions - les rapports de missions du cabinet d'architecture - le cahier de charges

Résultats escomptés	*Indicateurs*	*Moyens de vérification*
Les capacités de 25 maçons traditionnels locaux sont renforcées.	25 maçons traditionnels formés	- le rapport de l'atelier - les Photocopies des pièces d'identité (CNI) des participants - les Attestations de participation
Les nouveaux périmètres de protection et les zones tampons englobent les espaces urbains environnants et fonctionnels	8 cartes des nouvelles limites des éléments constitutifs du bien	- les ordres de missions - les cartes de délimitation - le rapport de mission des géomaticiens et des urbanistes

Budget :

NB. Dans le tableau budgétaire ci-dessous, la phase I correspond à « rédaction et atelier de validation des plans de gestion », et la phase II à « rédaction et validation du plan de prescriptions architecturales ».

Budget total de l'activité (en dollars E.U.) :	**171.210**
Contributions nationales ou autres (en nature) : une partie des frais d'organisation de la phase I, dont les travaux pour remédier aux interventions inappropriées sur les mosquées (24.561 dollars E.U.), encadreur et chefs maçons maliens (8.582 dollars E.U.), frais de déplacements nationaux (11.910 dollars E.U.), logement et repas lors de la phase II (31.024 dollars E.U.)	76.077
Montant demandé au titre du Fonds du patrimoine mondial (en dollars E.U.) :	**95.133**
1. Organisation	**55.709**
Phase I	
Hébergement participants atelier : 62 dollars E.U./40pers/3jours	7.440
Repas atelier : 18 dollars E.U./40pers/3jours	2.160
Pauses café atelier (3 jours)	3.162
Transport atelier (30 participants)	1.590
Location salle et logistique atelier (3 jours)	1.881
Bureautique atelier	878
Communication	5.509
Kit atelier	720
Perdiem	8.000
Location véhicule	1.470
Carburant	1.300
Frais de séjour : 86 dollars E.U./3pers/7jours	1.806
Frais de cérémonie	1.564
Phase II	
Hébergement participants atelier : 62 dollars E.U./25pers/3jours	4.650
Repas atelier : 18 dollars E.U./25pers/3jours	1.350
Pauses café atelier	3.162
Transport atelier	1.060
Location salle et logistique atelier	1.881
Bureautique atelier	676
Kit atelier	450
Perdiem	5.000

2. Personnel / services de conseil (honoraires)	**19.871**
Phase I	
Architecte (révision des zones protégées et élaboration des prescriptions architecturales) : 263 dollars E.U. x 17 jours	4.471
Phase II	
Maçons traditionnels locaux : 44 dollars E.U./jour pour 14 jours pour 25 personnes	15.400
3. Voyages	**1.228**
Frais de déplacements nationaux : carburant	1.228
4. Indemnités journalières de séjour	**17.445**
Phase I	
Experts Office ivoirien du patrimoine culturel : 86 dollars E.U./jour pour 17 jours pour 5 personnes (un conservateur, un gestionnaire de patrimoine, un sociologue, un historien, un animateur culturel)	7.310
Expert en urbanisme (révision des zones protégées et élaboration des prescriptions architecturales) : 86 dollars E.U./jour pour 30 jours	2.580
Expert en géomatique (révision des zones protégées) : 86 dollars E.U./jour pour 30 jours	2.580
Phase II	
Perdiem de participation, maçons locaux	3.050
Perdiem de participation, Comité d'organisation	1.925
5. Équipement	**880**
Phase II	
Equipement, matériaux et logistique atelier maçon (bourrette, seaux, perles, son de riz, tamis, casque de chantier, huile de vidange, terre noire, argile de bafond, flocou, korokoro)	880
6. Évaluation, soumission et publication de rapport	**0**
N/A	
7. Divers	**0**
N/A	

Recommandation du panel d'assistance internationale (26 avril 2022)

Demande à transmettre au Comité du patrimoine mondial pour approbation pour un montant de 85.058 dollars E.U. sur le budget de l’assistance de Conservation & gestion-Culture, en remplaçant les montants de "per diem" de 8.000 dollars E.U. et 5.000 dollars E.U. (correspondant en réalité au défraiement des participants aux ateliers) par les montants forfaitaires de 1.800 dollars E.U. et 1.125 dollars E.U. respectivement.

DEMANDE N°2

Assistance de Conservation & Gestion

Patrimoine culturel
Afrique

État partie : Ghana *(Pays à revenu intermédiaire-tranche inférieure)*

Nom de l'activité : Préparation d'un plan de gestion de la conservation pour les Bâtiments traditionnels ashanti du Ghana

Montant demandé : 43 678 dollars E.U.

État des paiements au titre du Fonds du patrimoine mondial au 31 décembre 2022 : contributions réglées.

Précédentes contributions du Fonds du patrimoine mondial en faveur de ce bien au cours des dix dernières années : aucune

Contexte :

Ce projet fait suite à une décision cruciale du Comité du patrimoine mondial restée en suspens, prise à sa 23e session en 1999 (Marrakech, Maroc), comme énoncé page 51, aux paragraphes 2 et 3, du document de travail WHC-99/CONF.209/6, qui indique qu'il a été « demandé au Conseil des musées et monuments du Ghana de procéder [...] à la préparation d'un plan de gestion d'ensemble… » pour les Bâtiments traditionnels ashanti.

Le manque de synergie entre les acteurs, occasionné par l'absence prolongée de plan de gestion intégré pour ce bien, a aggravé l'impact des facteurs négatifs qui affectent autant les valeurs locales que la valeur universelle exceptionnelle du bien. Le recours à des plans de travail annuels par le Conseil des musées et monuments du Ghana n'a pas permis de se pencher sur les actions prioritaires à long terme et donc sur la nécessité d'un plan complet de gestion et d'action pour combler ce manque.

Ce projet permettra de collecter des données et de mobiliser différents acteurs, dont des chefs traditionnels, des assemblées de district, des utilisateurs des bâtiments, des prêtres/prêtresses, des membres de la communauté et des instituts de recherche afin d'élaborer des mesures visant à résoudre les lacunes en matière de gestion et à combattre les facteurs qui affectent continuellement le bien. Cela garantira une vaste formulation participative de mesures de gestion, reflétant des modèles d'intervention dirigés par la communauté.

Les conclusions et recommandations de l'équipe de travail seront présentées à ces parties prenantes pour validation / examen, ce qui mettra en évidence le rôle des acteurs locaux et permettra de partager les responsabilités. Cela contribuera également à la formulation d'une structure de gouvernance appropriée pour soutenir les mesures de gestion qui seront définies dans le plan d'action.

La composante orientation de ce projet aidera les représentants de la communauté faisant partie de l'équipe de travail à apprécier les concepts fondamentaux de la Convention du patrimoine mondial de 1972, notamment l'élément qui constitue la valeur universelle exceptionnelle, l'intégrité et l'authenticité du bien. Ces connaissances seront utiles aux différentes communautés pour mettre en œuvre le plan de gestion.

Ce projet sera mis en œuvre en trois phases, avec de courtes pauses entre chaque session, qui seront des temps de réflexion et d'évaluation.

Les dix composantes des Bâtiments traditionnels ashanti bénéficieront du projet. Les gestionnaires de sites des Forts et châteaux de Volta, d'Accra et ses environs et des régions centrale et ouest participeront également à ce projet ; l'expérience acquise lors de la formulation du plan de gestion de ce bien apportera une aide pour la formulation d'un plan complet de gestion relatif aux Bâtiments traditionnels ashanti.

Objectifs :

1. Formuler et élaborer, d'ici fin octobre 2023, un plan complet de gestion de la conservation sur cinq ans et un plan d'action pour les Bâtiments traditionnels ashanti du Ghana.

2. Utiliser le processus d'établissement du plan de gestion pour renforcer les capacités des gestionnaires et des membres de la communauté désignés, et mettre à profit ces connaissances pour élaborer un plan complet de gestion de ce bien en série.

3. Établir et renforcer la coopération entre les parties prenantes pour la gestion de ces biens du patrimoine et assurer la protection effective du bien pour les générations actuelles et futures.

4. Définir l'ensemble des attributs qui font la valeur locale du bien et sa valeur universelle exceptionnelle et élaborer des actions visant à préserver ces attributs.

Durée du projet :
Estimée à 13 mois

Résultats escomptés :

Résultats escomptés	*Indicateurs*	*Moyens de vérification*
Évaluation du système de gestion actuel et identification des lacunes	Mise en place d'une équipe de travail pour la préparation du plan de gestion, composée de membres du Conseil des musées et monuments du Ghana et de parties prenantes locales.	• Comptes-rendus écrits des réunions consultatives organisées et rapport d'avancement de l'équipe de travail
Préparation, d'ici fin décembre 2024, d'un plan intégré de gestion de la conservation et d'un plan d'action détaillé.	• Élaboration d'un plan d'action détaillé impliquant toutes les parties prenantes concernées • Analyse des problèmes identifiés en matière de conservation et de gestion	• Plan d'action stratégique détaillé. • Document contenant le plan de gestion final.

Budget :

Budget total de l'activité (en dollars E.U.) :	**45.257**
Contributions nationales ou autres (en nature) : N/A	1.579
Montant demandé au titre du Fonds du patrimoine mondial (en dollars E.U.) :	**43.678**
1. Organisation	**2.994**
Lieu (location du lieu pour un atelier de formation de 3 jours pour l'équipe de travail + 1 jour de validation/évaluation par les parties prenantes des conclusions/rapports de l'équipe de travail)	638
Frais de bureau (papeterie, fournitures, etc.)	722
Interprétation simultanée (pour couvrir 10 jours d'engagement communautaire et 1 jour de validation par les intervenants des conclusions de l'équipe de travail)	627
Assistance de secrétariat (pour couvrir 10 jours d'engagement communautaire et 1 jour de validation par les intervenants des conclusions de l'équipe de travail)	627
Équipement audiovisuel (projecteurs et dispositif sans fil pour la transmission d'images et d'audio) pour couvrir l'atelier de formation pour l'équipe de travail	380
2. Personnel / services de conseil (honoraires)	**10.560**
Expert international (en planification de la gestion pour organiser un atelier de formation et aider l'équipe de travail à compiler le plan de gestion – 14 jours)	4.900
Experts en architecture de terre - CRAterre pour aider l'équipe de gestion de la conservation du plan pour le bien (10 jours)	3.000
Expert national (14 jours)	2.660
3. Voyages	**5.255**
Frais de déplacements internationaux (1 billet aller-retour pour 1 expert)	1.400
Frais de déplacements nationaux (1 billet aller-retour d'Accra à Kumasi pour 1 expert)	150
Location de voiture pour faciliter la collecte de données par l'équipe de travail et la visite du site par des experts (15 voyages)	3.705
4. Indemnités journalières de séjour (DSA)	**17.976**
DSA pour l'expert international (14 jours)	2.520
DSA pour les experts en architecture en terre – CRAterre	1.700
DSA pour l'équipe de travail pour un atelier de formation de 3 jours + 1 jour de validation/évaluation par les parties prenantes des conclusions/rapports de l'équipe de travail (équipe de travail composée de 7 membres du personnel du GMMB + 1 représentant de chacune des dix composantes/communautés)	3.876
DSA pour l'équipe de travail pendant 10 jours - collecte de données et réunions consultatives + 10 jours pour l'examen documentaire et la rédaction du plan de gestion	7.980
Repas pour les réunions de consultation/ sensibilisation de la communauté / des parties prenantes impliquant les communautés locales, les assemblées municipales et de district, les prêtres / prêtresses, les utilisateurs / gardiens des bâtiments, etc. sur les dix composantes / sites avant de commencer la collecte de données	1.900
5. Équipement	**950**
Équipement de terrain pour la collecte de données (images de drones / photographies aériennes pour faciliter l'analyse du paysage/ de l'espace et la planification autour de chacune des dix composantes)	950

6. Évaluation, soumission et publication de rapport	**4.518**
Évaluation : frais de voyage pour les 59 participants de l'atelier de validation des parties prenantes	1.962
Évaluation : repas / rafraîchissements pour l'atelier de validation des parties prenantes	561
Rapports et édition de documents / plan de gestion et plan d'action	
Impression de 30 30 copies papier du plan de gestion final pour les acteurs (communautés locales, assemblées de district, GMMB / agences sectorielles et autres parties prenantes, c'est-à-dire institutions de recherche, partenaires locaux etc	1.425 570
7. Divers	
Visas	**1.425**
Protocoles d'entrée dans les communautés	190
	1.235

Recommandation du panel d'assistance internationale (25 janvier 2022)

Demande à soumettre au Comité pour approbation sur le budget de l'assistance de Conservation & gestion-Patrimoine culturel pour 43.678 dollars E.U. ou un peu moins, en fonction des clarifications fournies par l'État partie sur les indemnités journalières de séjour pour les experts internationaux (qui pourraient donner lieu à un ajustement de la ventilation budgétaire).

Commentaires additionnels (08 juin 2022)

Le 22 avril, en réponse aux éclaircissements demandés sur les indemnités journalières de séjour pour les experts internationaux, le Ghana Museums and Monuments Board (GMMB) a confirmé que le montant de 1 700 dollars E.U. n'était pas destiné à être utilisé pour l'expert international et a demandé de réaffecter ce montant pour couvrir les indemnités journalières de séjour de sept agents culturels supplémentaires, sous la juridiction desquels se trouvent les bâtiments traditionnels Ashanti, et trois conservateurs dans les bureaux régionaux du Haut-Ouest et du Centre du GMMB. Cela leur permettrait de participer à la composante orientation/formation pour les gestionnaires de site et les acteurs locaux pour les bâtiments traditionnels d'Asante, qui a été initialement omise dans la composante « atelier de formation ».

La réaffectation proposée est cohérente avec la budgétisation globale proposée dans la demande et est jugée appropriée car elle permet d'augmenter le nombre de personnes à former. Il est donc recommandé de soumettre cette demande au Comité pour approbation sur le budget de l'assistance de Conservation & gestion-Patrimoine culturel pour 43.678 dollars E.U., les 1.700 dollars E.U. prévus pour les indemnités journalières de séjour des experts internationaux étant réaffectés afin de couvrir les indemnités journalières de séjour de sept agents culturels supplémentaires, sous la juridiction desquels se trouvent les bâtiments traditionnels Ashanti, et trois conservateurs dans les bureaux régionaux du Haut-Ouest et du Centre du Ghana Museums and Monuments Board.

DEMANDE N°3

Assistance de Conservation & Gestion

Patrimoine culturel
États arabes

État partie : Égypte *(Pays à revenu intermédiaire-tranche inférieure)*

Nom de l'activité : Programme de formation pour la préparation d'un plan de conservation du site

Montant demandé : 56.504 dollars E.U.

État des paiements au titre du Fonds du patrimoine mondial au 31 décembre 2022 : contributions réglées.

Précédentes contributions du Fonds du patrimoine mondial en faveur de ce bien au cours des dix dernières années : aucune

Contexte :

Abou Mena a été inscrite sur la Liste du patrimoine mondial en 1979. En raison de l'élévation du niveau de la nappe phréatique (provoquée par les aménagements agricoles avoisinant le bien), qui constitue la principale menace pesant sur son intégrité, notamment sur les vestiges archéologiques dans leur ensemble, le Comité du patrimoine mondial a inscrit Abou Mena sur la Liste du patrimoine mondial en péril en 2001 et exigé un plan intégré de conservation pour le bien.

Afin de résoudre ce problème, le ministère du Tourisme et des Antiquités (MdTA) s'est appuyé sur les ressources humaines présentes sur place (l'équipe chargée de la conservation – le Secteur des projets) pour préparer la documentation et le suivi quotidiens de l'état des vestiges archéologiques du site et mettre en œuvre un plan d'entretien préventif à court terme pour le bien. L'équipe chargée de la conservation recense tous les signes de détérioration résultant de l'élévation du niveau de la nappe phréatique. Néanmoins, bien qu'elle dispose de nombreuses informations concernant l'évolution de l'état de conservation du site, l'équipe n'est pas formée à la méthodologie de préparation d'un plan de conservation ; en outre, les membres de l'équipe ne sont pas assez nombreux pour mener à bien les activités techniques requises pour la recherche, le suivi scientifique et la conservation.

Par ailleurs, les rapports périodiques sur la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial indiquent que l'équipe chargée de la conservation d'Abou Mena a d'urgence besoin d'un programme de formation dans le domaine de la conservation afin d'améliorer ses compétences et de mettre en place le plan de conservation sur le terrain.

Cette formation s'inscrira dans un processus participatif, interactif et reproductible à long terme. Afin de garantir la réussite du projet, le MdTA demandera à des experts de la conservation de fournir une assistance technique au personnel d'Abou Mena et de lui faire part de leur vaste expérience en matière de collecte de données de conservation sur les vestiges archéologiques d'Abou Mena. Les informations techniques collectées dans le cadre du programme seront très importantes pour le MdTA, car elles fourniront un aperçu correctif et réaliste du bien qui servira de base au plan de gestion du site exigé par le Comité du patrimoine mondial. Enfin, les experts et le personnel d'Abou Mena analyseront les données collectées pendant l'année (durée du programme) et prépareront un plan de conservation

définitif pour Abou Mena. Parallèlement, les données techniques recueillies dans le cadre du programme serviront de base à l'évaluation de l'état de conservation d'Abou Mena.

Au cours des trois premiers mois du projet, les conservateurs/experts concevront un manuel de formation expliquant la méthodologie à utiliser pour préparer un plan de conservation. Les experts se rendront à Abou Mena pour la première activité de formation, dans le cadre de laquelle ils présenteront le premier module du cours. Au total, les experts se rendront quatre fois à Abou Mena : ils développeront un nouveau module du cours lors de chacun de leurs déplacements. Parallèlement, pour soutenir les conservateurs dans le cadre de ce processus de formation et pour assurer la mise en œuvre du manuel de formation concernant la collecte des données, des experts professionnels fourniront une assistance technique à Abou Mena pendant toute la durée du projet. Enfin, les experts, en coordination avec l'équipe chargée de la conservation d'Abou Mena, analyseront les informations collectées et présenteront un plan de conservation avec des actions possibles.

Objectifs :

L'objectif général du projet est de renforcer l'efficacité du gestionnaire du site et du personnel d'Abou Mena ainsi que leur capacité à préparer un plan de conservation et à collecter des données sur l'état de conservation des vestiges archéologiques afin d'obtenir des données de base sur leur état actuel.

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- Renforcer la capacité du gestionnaire du site et du personnel spécialisé connexe à préparer un plan de conservation ;
- Former du personnel spécialisé et qualifié pour lui permettre d'agir sur les facteurs qui affectent Abou Mena, dans le respect des normes internationales ;
- Comprendre et mettre en œuvre les recommandations du Comité du patrimoine mondial et des Organisations consultatives concernant Abou Mena ;
- Mettre en place des mesures correctives efficaces en vue du retrait du bien de la Liste du patrimoine mondial en péril ;
- Élargir la base technique formée présente sur le terrain grâce à un partage des expériences scientifiques et pratiques des participants avec leurs collèges d'autres sites archéologiques égyptiens dans le cadre du programme de formation de formateurs (TOT), sous la supervision du MdTA et de l'UNESCO ;
- Conserver et entretenir adéquatement le site d'Abou Mena par l'intermédiaire des actions suivantes :
    - Documentation et analyse des données pour obtenir des informations de base précises sur l'état de conservation d'Abou Mena ;
    - Évaluation du site ;
    - Élaboration d'une stratégie de conservation et conservation efficace impliquant un cycle d'actions à long terme et quotidiennes pour protéger, conserver et présenter ce bien du patrimoine culturel ;
    - Participation de multiples parties prenantes issues du gouvernement, des communautés et du secteur privé à la mise en œuvre de pratiques de conservation durables visant à prévenir les menaces pesant sur le site.

Durée du projet :
Estimée à 12 mois

Résultats escomptés :

Résultats escomptés	*Indicateurs*	*Moyens de vérification*
Personnel doté de connaissances actualisées sur la méthodologie relative au plan de conservation	Mise en œuvre de 4 modules de formation (discussions, ateliers et pratique)	10 rapports d'évaluation pour chaque stagiaire ; compréhension et connaissances des stagiaires
Manuel sur la méthodologie relative au plan de conservation	Rédaction d'un manuel sur la méthodologie relative au plan de conservation	500 exemplaires du manuel sur la méthodologie relative au plan de conservation
Données techniques de base sur l'état de conservation d'Abou Mena dans le cadre du programme de formation	Constitution d'un corpus de données techniques de base	Rapport final – Analyse des données relatives au plan de conservation et aux projets de conservation proposés
Lancement d'un plan de conservation applicable au site d'Abou Mena	Plan de conservation propre au site d'Abou Mena	Rapport périodique tous les 3 mois sur l'avancement et les résultats du plan de conservation

Budget :

Budget total de l'activité (en dollars E.U.) :	**56.504**
Contributions nationales ou autres (en nature) : N/A	0
Montant demandé au titre du Fonds du patrimoine mondial (en dollars E.U.) :	**56.504**
1. Organisation N/A	**0**
2. Personnel / services de conseil (honoraires) Expert national (12 mois) Expert international (12 mois)	**33.600** 14.400 19.200
3. Voyages Voyage à Burg Al-Arab (764 dollars E.U. par expédition pour 1 formateur x 4 expéditions)	**3.056** 3.056
4. Indemnités journalières de séjour Logement et nourriture - 2 formateurs (527 dollars E.U. par voyage pour 2 formateurs x 6 mois)	**9.162** 9.162
5. Équipement Élaboration du guide – Conception Élaboration du guide – Impression Matériel de données – ordinateurs portables (10 unités) Matériel de données – Prêt total de la station (4 unités)	**3.442** 96 32 2.550 764
6. Évaluation, soumission et publication de rapport Évaluation (15 jours) Préparation du rapport (2 experts) Impression Distribution (3 copies) 1,000 brochures sur les résultats du programme de formation	**3.428** 600 2.000 500 200 128

7. Divers Repas x 4 sessions Matériel x 4 sessions	**3.816** 1.908 1.908

Recommandation du panel d'assistance internationale (25 janvier 2022)

Demande à soumettre au Comité pour approbation pour 56.504 dollars E.U. sur le budget de l’assistance de Conservation & gestion-Patrimoine culturel.
Avant le versement des fonds, l'État partie fournira des éclaircissements sur les objectifs et les résultats de la demande, ainsi que sur le statut des experts nationaux (qui ne devraient pas être des fonctionnaires).

Commentaires additionnels (04 mai 2022)

Le 18 mars 2022, l’État partie a soumis des informations complémentaires sur l'État partie a fourni des informations complémentaires sur les composantes théoriques et pratiques du projet, notamment le renforcement des capacités et l'élaboration d'un plan complet de conservation du site. Les objectifs du projet et les résultats attendus ont également été détaillés. Le statut des experts nationaux sera clarifié avant l'établissement du contrat.

DEMANDE N°4

Assistance de Conservation & Gestion

Patrimoine culturel
Asie-Pacifique

État partie : Îles Marshall *(Pays à revenu intermédiaire-tranche supérieure et Petit État insulaire en développement)*

Nom de l'activité : Évaluation de l'état des épaves du Site d'essais nucléaires de l'atoll de Bikini

Montant demandé : 74.800 dollars E.U.

État des paiements au titre du Fonds du patrimoine mondial au 31 décembre 2022 : contributions réglées.

Précédentes contributions du Fonds du patrimoine mondial en faveur de ce bien au cours des dix dernières années : aucune

Contexte :

Le Site d'essais nucléaires de l'atoll de Bikini a été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 2010. Dans sa décision 34 COM 8B.20, le Comité du patrimoine mondial a indiqué que les « principales menaces pesant sur le bien sont les effets du changement climatique et la présence de stocks de bombes et de fuel dans le patrimoine subaquatique ». En vue de la gestion du bien et de sa protection contre ces menaces, le Comité du patrimoine mondial a précisé qu'« une sécurisation des risques militaires résiduels, un inventaire précis et un suivi régulier des éléments constitutifs du bien sont indispensables ». Le Comité a par ailleurs recommandé « la constitution d'une mission internationale coordonnée par l'État partie, qui traiterait de la présence de bombes et de fuel dans les épaves des navires coulés » et « qu'une évaluation technique de ces menaces et une étude des solutions possibles soient prises en compte sans délai ».

Dans le cadre de son examen de la proposition d'inscription du Site d'essais nucléaires de l'atoll de Bikini (1339-ICOMOS-1684), l'ICOMOS a consulté ses Comités scientifiques internationaux sur les îles du Pacifique, le patrimoine culturel subaquatique et le patrimoine culturel immatériel. Ces comités consultatifs ont fait écho aux préoccupations du Comité du patrimoine mondial concernant « la présence de stocks de bombes et de fuel dans les vaisseaux coulés » et ont également inclus « l'enlèvement des métaux (plomb, cuivre, etc.) sur les vestiges des navires » dans les menaces spécifiques liées à la nature du bien. Pour gérer ces menaces, l'ICOMOS estimait nécessaire d'effectuer « un travail d'inventaire rigoureux de l'ensemble des éléments du bien » et d'exercer une surveillance de l'état de conservation du bien. En outre, concernant les bombes et le fuel, l'ICOMOS a noté que « la seule évaluation technique de ce risque étant assez ancienne (1991), une nouvelle expertise de ces dangers et l'examen d'éventuelles solutions à y apporter doivent être envisagés sans délai ».

En réponse à ces préoccupations, un plan de gestion de la conservation de l'atoll de Bikini a été commandé en 2010. Ce document constate la détérioration des artéfacts (et notamment des épaves) liés aux essais nucléaires et indique que leur élimination représente un défi et une menace majeurs pour le bien. Il a été proposé d'atténuer ces menaces en demandant à des experts internationaux de « procéder à une évaluation de base de l'état de conservation

des navires » et par la surveillance des touristes plongeurs. Néanmoins, le Plan de gestion de la conservation de l'atoll de Bikini de 2010 n'a pas répondu aux préoccupations du Comité du patrimoine mondial et de l'ICOMOS concernant la présence de munitions non explosées ou de fuel dans les navires.

En raison d'un manque de ressources et d'expertise, ni l'évaluation de base/inventaire proposée dans le Plan de gestion de la conservation ni l'évaluation technique portant sur la présence de munitions non explosées ou de fuel dans les navires, qui ont été demandées « sans délai » en 2010 par le Comité du patrimoine mondial et l'ICOMOS, n'ont été entreprises à ce jour. En outre, aucune évaluation de l'état ou surveillance de ces épaves n'a été effectuée depuis 1991.

Des plongeurs ont par ailleurs signalé que les épaves de l'atoll de Bikini se détériorent de façon visible et que les fuites de pétrole sont fréquentes. Des spécialistes de la corrosion travaillant dans des milieux tropicaux similaires estiment que les épaves qu'ils étudient commenceront à s'effondrer dans les 5-10 prochaines années et que le processus est accéléré par des pratiques de plongée non durables et par les effets du changement climatique. Afin d'illustrer avec plus de précision le caractère urgent du projet envisagé, des images-satellites ont enregistré de nombreuses nappes de pétrole provenant des épaves, dont certaines s'étendent sur plus de dix kilomètres de long. Le Bureau de la préservation historique (*Historic Preservation Office*) craint également que des objets mobiles d'origine humaine aient été retirés des épaves depuis leur dernier enregistrement professionnel en 1991.

Cette demande vise donc à soutenir la recherche sur le terrain par le biais d'une assistance technique fournie par plusieurs experts pour commencer à évaluer l'état des épaves, déterminer l'emplacement, le nombre et le type des objets mobiles d'origine humaine, et enregistrer et évaluer la menace que représentent les munitions non explosées et le fuel restant dans les épaves.

Objectifs :

- Réaliser une enquête d'évaluation sur l'état de certaines épaves du Site d'essais nucléaires de l'atoll de Bikini. Cette enquête se concentrera sur la collecte des données nécessaires à la détermination de l'état des épaves sélectionnées, de l'emplacement et du type des objets mobiles d'origine humaine, et de la menace que représentent les munitions non explosées et la présence de fuel dans les navires. Il est prévu d'inspecter au moins cinq épaves. Les épaves seront choisies après consultation des membres du Conseil local de Kili-Bikini-Ejit (KBE), du Bureau de la préservation historique de la république des Îles Marshall (RIM) et du Comité national de l'UNESCO.

- Renforcer la capacité des membres du Conseil local de KBE, du Bureau de la préservation historique de la RIM et du Comité national de l'UNESCO à gérer les épaves du Site d'essais nucléaires de l'atoll de Bikini. Ce projet vise à fournir des conseils sous la forme d'un rapport d'inspection technique et d'un atelier de renforcement des capacités au cours duquel seront présentés les résultats de l'enquête et ses conséquences en matière de gestion.

Durée du projet :
Estimée à 9 mois

Résultats escomptés :

Résultats escomptés	*Indicateurs*	*Moyens de vérification*
Réalisation d'une enquête de terrain portant sur certaines épaves du Site d'essais nucléaires de l'atoll de Bikini	L'enquête de terrain fournit des données pertinentes nécessaires à la création du rapport technique	Rapport de l'enquête de terrain dans le rapport technique en découlant
Rédaction d'un rapport d'inspection technique	Les consultants rédigent un rapport d'inspection technique contenant les informations pertinentes recueillies dans le cadre de l'enquête de terrain	Rapport d'inspection technique des consultants terminé et remis aux parties prenantes de la RIM
Fourniture de conseils au Conseil local de Kili-Bikini-Ejit (KBE), au Bureau de la préservation historique de la RIM et au Comité national de l'UNESCO	Les consultants achèvent et présentent le rapport d'inspection technique et un atelier de renforcement des capacités est organisé	Rapport des consultants terminé et remis aux parties prenantes de la RMI et compte rendu de l'atelier de renforcement des capacités

Budget :

Budget total de l'activité (en dollars E.U.) :	**139.700**
Contributions nationales ou autres (en nature) : expert international (11.900 dollars E.U.), caméras sous-marines (28.000 dollars E.U.) et équipement technique de plongée (25.000 dollars E.U.) L'assistance en nature du Bureau de la préservation historique consiste à assurer le transport entre Majuro, Kili, pendant la consultation, ainsi que l'assistance technique en matière de traduction et d'autres arrangements logistiques.	64.900
Montant demandé au titre du Fonds du patrimoine mondial (en dollars E.U.) :	**74.800**
1. Organisation N/A	**0**
2. Personnel / services de conseil (honoraires)	**30.000**
Expert international (7 semaines, 1.200 dollars E.U. par semaine)	20.400
Expert international (2 semaines, 1.200 dollars E.U. par semaine)	2.400
Expert international (6 semaines, 1.200 dollars E.U. par semaine)	7.200
3. Voyages	**40.000**
Frais de déplacements internationaux	7.500
Frais de déplacements nationaux (location de bateau & vols)	32.500
4. Indemnités journalières de séjour N/A	**0**
5. Équipement	**3.000**
Consommables de plongée	3.000
6. Évaluation, soumission et publication de rapport N/A	**0**
7. Divers	**1.800**
Frais de parc marin (pour 3 personnes)	1.800

Recommandation du panel d'assistance internationale (22 janvier 2022)

Demande à soumettre au Comité pour approbation pour 70.000 dollars E.U. sur le budget de l’assistance de Conservation & gestion-Patrimoine culturel (soit 74.800 dollars E.U. moins les montants dédiés à l’équipement de plongée (3.000 dollars E.U.) et les frais de parc marin (1.800 dollars E.U.)).

DEMANDE N°4

Assistance de Conservation & Gestion

Patrimoine culturel
Asie-Pacifique

État partie : Sri Lanka *(Pays à revenu intermédiaire-tranche inférieure)*

Nom de l'activité : Conservation de l'ancien Siva Devale No 01 au sein du site du patrimoine mondial de la cité historique de Polonnaruwa

Montant demandé : 47.500 dollars E.U.

État des paiements au titre du Fonds du patrimoine mondial au 31 décembre 2022 : contributions réglées.

Précédentes contributions du Fonds du patrimoine mondial en faveur de ce bien au cours des dix dernières années : aucune

Contexte :

L'ancien Siva Devale No 01 au sein du site du patrimoine mondial de la cité historique de Polonnaruwa a été construit à l'aide de grands blocs de granit décorés. Les murs du sanctuaire ont subi diverses formes de déplacements et de mouvements dus aux tassements différentiels de la structure, provoquant l'effondrement et la dispersion autour du monument des énormes blocs de granit, en particulier ceux des niveaux supérieurs des murs. Une partie du mur s'est effondrée en raison de fortes pluies fin 2018, nécessitant des interventions de conservation immédiates. Pour éviter un nouvel effondrement, le Central Cultural Fund a décidé de démanteler la partie la plus instable du bâtiment avec l'intention de le remonter après avoir renforcé les fondations du bâtiment.

La plupart des blocs de granit restants dans les murs se sont séparés et se sont considérablement déplacés les uns par rapport aux autres, créant des lacunes et des fissures dans les murs entre les joints des blocs de granit. À l'exception des murs intérieurs et du plafond de la chambre intermédiaire, tous les autres murs risquent de s'effondrer. Les sols dallés en pierre ont également subi d'importants tassements irréguliers.

Objectifs :

- Renforcer les fondations afin d'assurer la sécurité du bâtiment.
- Réassembler les blocs de pierre effondrés.
- Offrir aux fidèles la possibilité d'accomplir des rituels religieux.

Durée du projet :
Estimée à 24 mois

Résultats escomptés :

Résultats escomptés	*Indicateurs*	*Moyens de vérification*
Stabiliser le bâtiment	Pas de tassements / pas de lacunes/fissures sur les murs entre les joints des blocs de granit	Suivi continu du monument
Améliorer l'arrivée des visiteurs	Arrivée de visiteurs	Nombre de visiteurs
Harmonie ethnique	Augmentation du nombre d'arrivées de visiteurs hindous	Nombre de visiteurs hindous

Budget :

Budget total de l'activité (en dollars E.U.) :	**61.000**
Contributions nationales ou autres (en nature) : expert national (2.000 dollars E.U.), contribution pour la grue (5.000 dollars E.U.) et l'achat de matériaux (4.500 dollars E.U.), évaluation, rapport, édition, impression, diffusion (2.000 dollars E.U.).	13.500
Montant demandé au titre du Fonds du patrimoine mondial (en dollars E.U.) :	**47.500**
1. Organisation N/A	**0**
2. Personnel / services de conseil (honoraires) Ouvriers	**25.000** 25.000
3. Voyages N/A	**0**
4. Indemnités journalières de séjour N/A	**0**
5. Équipement Grue avec opérateur (50 dollars E.U. par jour pour 400 jours) Matériaux (géotextile, cendres volantes, gravier, etc.)	**22.500** 15.000 7.500
6. Évaluation, soumission et publication de rapport N/A	**0**
7. Divers N/A	**0**

Recommandation du panel d'assistance internationale (22 janvier 2022)

Demande à soumettre au Comité du patrimoine Mondial pour approbation pour 47.500 dollars E.U. au titre du budget de Conservation & gestion-Patrimoine culturel, une fois que les contributions au Fonds du patrimoine mondial dues au 31 décembre 2022 auront été réglées, et une fois que les informations complémentaires sont fournies sur les détails des travaux de conservation à entreprendre (conception et procédure) et sur les lignes budgétaires « Main-d'œuvre », « Grues » et « Matériel ».

Si les contributions ne sont pas réglées et les informations complémentaires ne sont pas fournies d'ici le 2e panel d'assistance internationale qui aura lieu vers mi-avril 2023, la demande sera soumise au 2e panel d'assistance internationale afin d'être évaluée à nouveau.

Recommandation du panel d'assistance internationale (17 avril 2023)

Demande à soumettre au Comité du patrimoine Mondial pour approbation pour 47.500 dollars E.U. au titre du budget de Conservation & gestion-Patrimoine naturel, ainsi que l'autorise le paragraphe 240 des Orientations, seulement si des clarifications jugées satisfaisantes par le Secrétariat et les Organisations consultatives sont fournies d'ici le 30 avril 2023 au plus tard sur (1) le remplissage avec de la brique (l'État partie devrait développer une approche alternative qui rend visible, de manière harmonieuse, où de nouveaux matériaux ont été ajoutés à la structure et le soumettre pour examen technique) et (2) le budget, afin d'harmoniser la répartition révisée avec les lignes budgétaires initiales.
Sinon la demande devra être resoumise lors d'un prochain cycle.

Commentaires additionnels (04 mai 2023)

Les informations demandées ont été reçues le 20 avril 2023 : l'État partie a expliqué que les pierres manquantes doivent être remplies avec un mortier affaibli à l'aide de briques et les travaux d'imitation sont également réalisés à l'aide d'enduits affaiblis. Ce principe est utilisé spécifiquement en conservation afin de prévoir les dispositions pour remplacer les pierres manquantes par les pierres d'origine qui pourraient être découvertes lors de fouilles futures. A moins que cette imitation ne soit faite, il y a une difficulté à remonter les parties hautes c'est-à-dire les couches de pierre au-dessus des pierres manquantes. Par conséquent, cela relève du principe de conservation, à savoir la réversibilité. Et cette pratique est utilisée jusqu'à présent lors des travaux de conservation des monuments en pierre du Sri Lanka (comme le mur extérieur en pierre des anciens stupas d'Anuradhapura).

Les organisations consultatives ont estimé que le remplissage par des briques était correct. L'ICOMOS aurait préféré que les enduits n'essaient pas d'imiter la pierre. Cependant, étant donné qu'il s'agit de la pratique courante (et compte tenu du fait que l'entretien peut probablement conduire à des plâtreries présentant rapidement des signes de détérioration), l'approche est considérée comme acceptable.

DEMANDE N°6

Assistance de Conservation & Gestion

Patrimoine culturel
Amérique latine et Caraïbes

État partie : Haïti *(Pays les moins avancés et Petit État insulaire en développement)*

Nom de l'activité : Sensibilisation de la Population du Parc sur les menaces sismiques du Département du Nord et la mise en place d'un système de conservation, d'entretien des monuments et d'un cahier de prescriptions techniques pour le renforcement parasismique de l'architecture vernaculaire du PNH CSSR

Montant demandé : 33.325 dollars E.U.

État des paiements au titre du Fonds du patrimoine mondial au 31 décembre 2022 : contributions réglées.

Précédentes contributions du Fonds du patrimoine mondial en faveur de ce bien au cours des dix dernières années : aucune

Contexte :

Le Parc National Historique Citadelle Sans Souci Ramiers (PNH CSSR) a un besoin urgent de procéder à (1) une évaluation sismique des monuments et du système de conservation et d'entretien en phase 1, ce qui garantira la protection de la Valeur universelle exceptionnelle ; (2) un inventaire sommaire de l'architecture vernaculaire qui représente l'habitat principal du parc dans le circuit de visite ; et (3) une mise à jour du système d'entretien des monuments tel que défini dans le plan de conservation. Tous ces aspects ont besoin d'être renforcés en cas de séisme. Il faut noter que la faille septentrionale a cédé depuis 1842 ; toutes les prévisions et simulations des experts et sismologues montrent que cette faille est suffisamment large pour produire un séisme majeur à n'importe quel moment. Il est donc devenu urgent de bien documenter les monuments du PNH CSSR.

En cas de séisme majeur, il y a probabilité de glissements de terrain, de destructions de monuments par éboulements de pierres, et de désordres majeurs au niveau de la biodiversité et de l'architecture vernaculaire, qui auront une impact négatif sur la Valeur universelle exceptionnelle du bien.

Le PNH CSSR sera doté d'affiches signalétiques en cas de catastrophes telles qu'un séisme. La population sera formée et sensibilisée sur la question et pourra répondre correctement en urgence à ce type de menace.

Objectifs :

- Sensibiliser la population sur les différentes menaces et risques au PNH CSSR ;
- Protéger la Valeur universelle exceptionnelle du bien ;
- Doter la communauté du parc d'un système signalétique en cas de séisme ;

- Réviser le système d'entretien du plan de conservation et doter la zone 1 d'un document sur le renforcement des monuments phase 1, et d'un cahier de prescriptions techniques pour les habitats ruraux qui réponde aux normes parasismiques et cycloniques phase 2.

Durée du projet :
Estimée à 2 mois

Résultats escomptés :

Résultats escomptés	*Indicateurs*	*Moyens de vérification*
- avoir un état des lieux actualisé sur les monuments et la biodiversité faunistique et floristique du PNH-CSSR ; - la population est sensibilisée aux menaces et risques sismiques sur le patrimoine.	- la protection de la Valeur universelle exceptionnelle est assurée - la population est formée sur les risques de catastrophe	- document qui sera à la disposition des responsables du Comité Interministériel, de l'ISPAN et de l'AGP. - présence de panneaux d'affichage sur les risques sismiques dans le Parc

Budget :

Budget total de l'activité (en dollars E.U.) :	**46.725**
Contributions nationales ou autres (en nature) : assistance de secrétariat (1.000 dollars E.U.), coordinateur (3.000 dollars E.U.), autre personnel (1.800 dollars E.U.), autres frais de déplacements (1.500 dollars E.U.), logement (800 dollars E.U.), ordinateur portable (2.000 dollars E.U.), rapport (800 dollars E.U.), révision de textes/mise en page (1.000 dollars E.U.), autres frais (1.500 dollars E.U.)	13.400
Montant demandé au titre du Fonds du patrimoine mondial (en dollars E.U.) :	**33.325**
1. Organisation	**1.000**
Assistance de secrétariat	1.000
2. Personnel / services de conseil (honoraires)	**12.600**
Expert international (2 semaines)	5.000
Expert national (6 semaines)	4.800
Coordinateur (8 semaines)	1,800
Autre personnel (8 semaines)	1,000
3. Voyages	**4.400**
Frais de déplacements internationaux	3.000
Frais de déplacements nationaux	1,400
4. Indemnités journalières de séjour	**2.325**
Logement (pour 15 personnes)	1.450
Repas (pour 25 personnes)	875
5. Équipement	**9.000**
Imprimante	2.500
Panneaux d'affichage (20 unités)	6.500

6. Évaluation, soumission et publication de rapport	**4.000**
Évaluation	1.000
Impression	3.000
7. Divers	**0**
N/A	

Recommandation du panel d'assistance internationale (26 avril 2022)

Demande à transmettre au Comité du patrimoine mondial pour approbation pour un montant de 33.325 dollars E.U. sur le budget de l'assistance de Conservation & gestion-Culture.
Au moment de la mise en œuvre de l'activité, l'utilisation des fonds de l'assistance internationale devra mettre l'accent en priorité sur les attributs de la valeur universelle exceptionnelle, en concertation étroite entre l'État partie, le Secrétariat (WHC et le Bureau de l'UNESCO à Port-au-Prince) et les Organisations consultatives.

II. APERÇU DES DEMANDES D'ASSISTANCE INTERNATIONALE APPROUVÉES EN 2020-2021

6. Le budget de l'assistance internationale 2020-2021 approuvé par le Comité du patrimoine mondial lors de sa 43e session (Bakou, 2019) s'élevait à 1 050 000 dollars E.U., soit 860 000 dollars E.U. pour l'assistance de Conservation et gestion et 190 000 dollars E.U. pour l'assistance préparatoire. La réserve d'assistance d'urgence a été fixée quant elle à 400 000 dollars E.U.

7. Le Directeur du Centre du patrimoine mondial, conformément à la Décision **42 COM 14**, paragraphe 9, a autorisé en 2021 des transferts budgétaires de 72 613 dollars E.U. à partir de la ligne budgétaire « Participation aux réunions des membres du Comité des PMA », au bénéfice de l'assistance préparatoire (voir également le document WHC/23/45.COM/15, partie I.C), et de 99 464 dollars E.U. à partir de la ligne budgétaire "ICOMOS (contrat de services consultatifs)", au bénéfice de l'assistance de Conservation & gestion. Par conséquent, le budget final de l'assistance international pour 2020-2021 s'élève à 959 464 dollars E.U. pour l'assistance de Conservation & gestion et 262 613 dollars E.U. pour l'assistance préparatoire. La réserve d'assistance d'urgence est restée inchangée à 400 000 dollars E.U.

8. Comme le montre le graphique ci-dessous, il ne restait plus rien pour approbation à la fin de l'exercice biennal 2020-2021, à l'exception d'un petit montant au titre de l'assistance d'urgence.

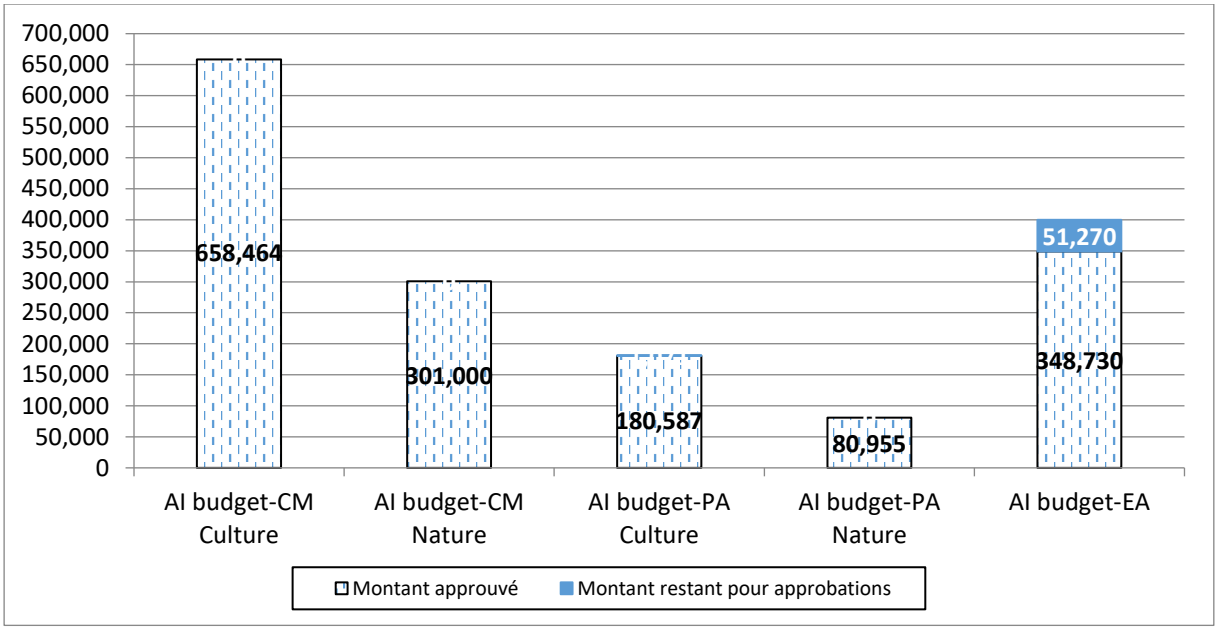

9. La liste complète des demandes approuvées en 2020-2021 figure à l'annexe C. Les principales caractéristiques de ces approbations sont indiquées ci-dessous. Cette analyse illustre la prédominance de la région Afrique, avec 56.2% (27 sur 48) de l'ensemble des demandes d'assistance internationale approuvées.

Approbations en 2020-2021

Région	Nombre de demandes approuvées	Montant approuvé (en dollars E.U.)
Afrique	27	780.867
États arabes	5	169.500
Asie & Pacifique	12	486.490
Europe & Amérique du Nord	1	55.000
Amérique latine & Caraïbes	3	77.879
Total	**48**	**1.569.736**

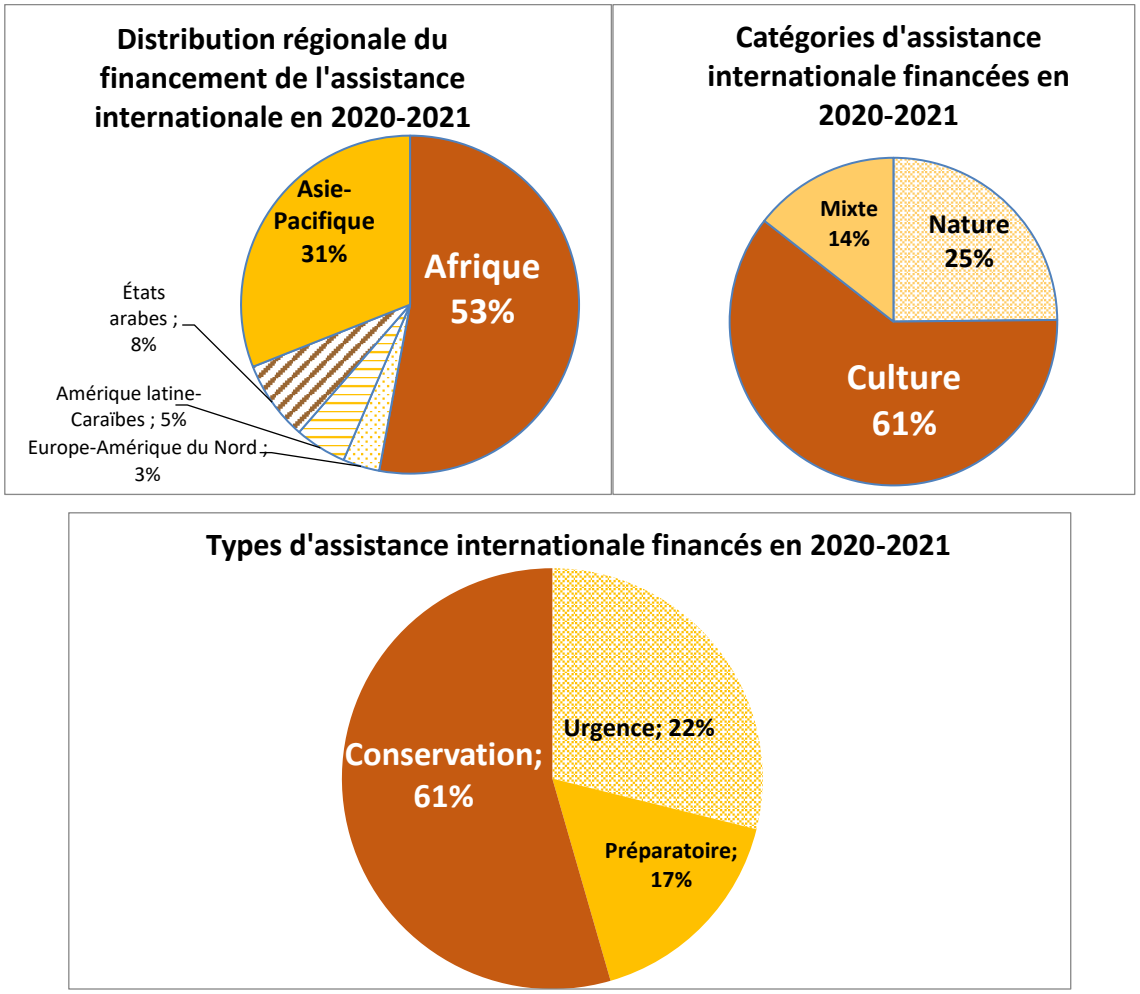

Montant le plus élevé approuvé : 91 212 dollars E.U. pour l'assistance de Conservation & gestion / Asie : "Réparation et renforcement des escaliers menant aux fresques, de la plateforme pour les visiteurs, du pont métallique du Couloir du vent ainsi que des roches fragmentées de l'Escalier du lion sur le rocher de Sigiriya dans la cité ancienne de Sigiriya" (Sri Lanka).

Montant moyen approuvé par demande : 32 703 dollars E.U.

États parties

Au cours de l'exercice biennal 2020-2021, le Fonds du patrimoine mondial a financé **48** demandes d'assistance internationale pour un total de 1,5 millions de dollars E.U. pour **35 pays**, y compris 20 pays (57%) d'Afrique et 20 (57 %) pays en voie de développement (en gras) :

- Afrique (20) : Afrique du Sud, **Bénin**, Cameroun, Côte d'Ivoire, **Djibouti**, **Erythrée**, **Éthiopie**, **Gambie**, **Guinée**, Kenya, **Lesotho**, **Mali**, **Ouganda**, **Rép. démocratique du Congo**, **Rép. Unie de Tanzanie**, **Rwanda**, **Sénégal**, **Somalie**, **Soudan du Sud** et Zimbabwe ;
- États arabes (3) : **Soudan**, Rép. arabe syrienne et Tunisie ;
- Asie & Pacifique (9) : **Afghanistan**, **Bangladesh**, **Cambodge**, Ouzbékistan, Pakistan, **Rép. démocratique populaire lao**, Sri Lanka, Vanuatu et Viet Nam ;
- Europe et Amérique du Nord (1) : Macédoine du Nord ;
- Amérique latine & Caraïbes (2) : Mexique et Paraguay.

Biens du patrimoine mondial

Les **29 biens du patrimoine mondial** suivants ont reçu de l'assistance internationale en 2020-2021, y compris **7** (soit 24.1 %) qui sont sur la Liste du patrimoine mondial en péril (en gras) :

- 15 en Afrique : Asmara : une ville africaine moderniste (Erythrée), Cercles mégalithiques de Sénégambie (Gambie), Delta du Saloum (Sénégal), Dôme de Vredefort (Afrique du Sud), Monts Rwenzori (Ouganda), Parc Maloti-Drakensberg (Lesotho), **Parc national de Kahuzi-Biega (Rép. démocratique du Congo)**, Parc national de la Comoé (Côte d'Ivoire), Parc national de Mana Pools, aires de safari Sapi et Chewore (Zimbabwe), Parc national des oiseaux du Djoudj (Sénégal), Ruines de Kilwa Kisiwani et de Songo Mnara (Rép. Unie de Tanzanie), Sites d'art rupestre de Kondoa (Rép. Unie de Tanzanie), **Tombes des rois du Buganda à Kasubi (Ouganda)**, Vieille ville de Lamu (Kenya), **Villes anciennes de Djenné (Mali)** ;
- 5 dans les États arabes : **Ancienne ville de Damas (Rép. arabe syrienne)**, **Crac des Chevaliers et Qal'at Salah El-Din (Rép. arabe syrienne)**, Dougga / Thugga (Tunisie), Gebel Barkal et les sites de la région napatéenne (Soudan), Médina de Tunis (Tunisie);
- 7 en Asie & Pacifique : Centre historique de Boukhara (Ouzbékistan), Domaine du chef Roi Mata (Vanuatu), **Minaret et vestiges archéologiques de Djam (Afghanistan)**, Parc national de Phong Nha-Ke Bang (Viet Nam), **Paysage culturel et vestiges archéologiques de la vallée de Bamiyan (Afghanistan)**, Ville ancienne de Sigiriya (Sri Lanka), Ville de Luang Prabang (Rép. démocratique populaire lao);
- 1 en Europe et Amérique du Nord : Patrimoine naturel et culturel de la région d'Ohrid (Macédoine du Nord) ;
- 1 en Amérique latine & Caraïbes : Centre historique de Puebla (Mexique).

III. ÉTAT DU BUDGET DE L'ASSISTANCE INTERNATIONALE POUR L'EXERCICE BIENNAL 2022-2023 AU 15 JUNE 2023

10. Le budget de l'assistance internationale approuvé pour l'exercice biennal 2022-2023 par la décision **44 COM 14** a augmenté de 20.3% par rapport au budget 2020-2021, atteignant 983 000 dollars E.U. pour l'assistance de Conservation et gestion et 280 000 dollars E.U. pour l'assistance préparatoire. C'est la deuxième fois depuis l'exercice biennal 2006-2007 que le budget de l'assistance internationale - sans l'assistance d'urgence - dépasse le million de dollars E.U. (il était de 1,5 million de dollars E.U. en 2006-2007). Pour sa part, le budget de l'assistance d'urgence est resté stable au cours des 16 dernières années, à 400 000 dollars E.U. pour l'exercice biennal.

11. Suite aux demandes d'assistance internationale déjà approuvées ou recommandées pour approbation en 2022-2023, au 15 juin 2023, le budget 2022-2023 de l'assistance internationale a été utilisé / réservé comme suit :

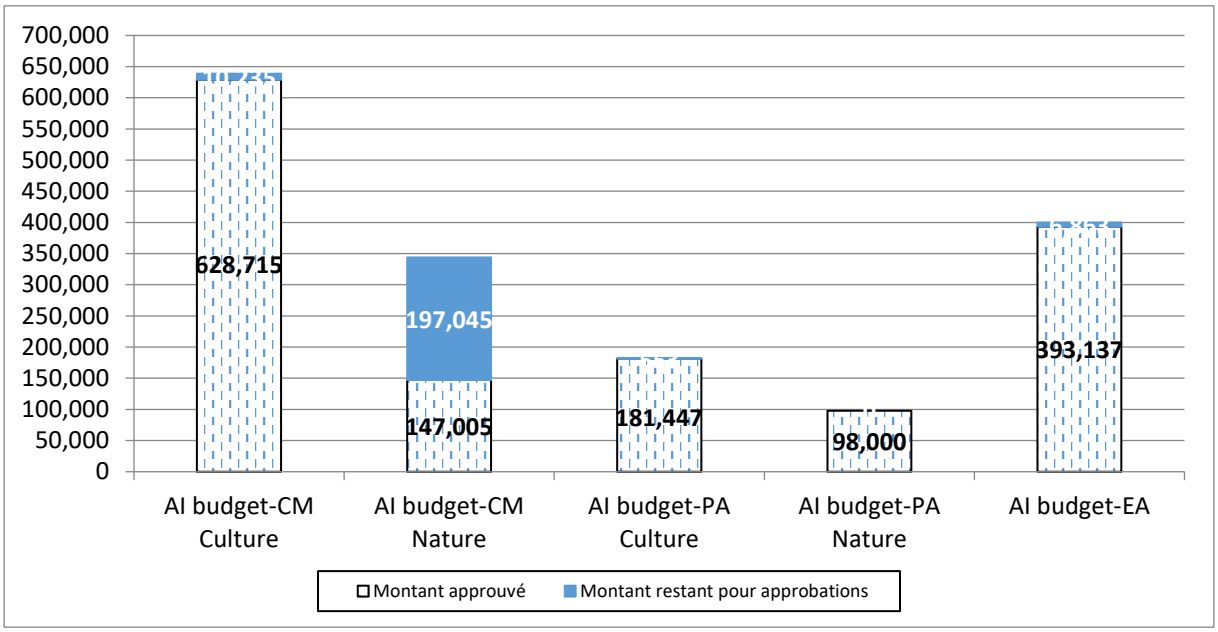

12. Actuellement, il ne reste des fonds que sur le budget de la Conservation et gestion-patrimoine naturel pour un montant de 197 045 dollars E.U., alors qu'il y a un besoin pour l'assistance préparatoire où 4 demandes de l'Afrique recommandées pour approbation par le panel en avril dernier pour un montant total de 119 500 dollars E.U. n'ont pas encore été approuvées par manque de fonds. Deux d'entre elles concernent la révision de listes indicatives (Burkina Faso et Malawi) et deux la préparation de propositions d'inscription (Eswatini et Éthiopie). La conservation étant la priorité fixée par le Comité par rapport aux propositions d'inscription, il appartient au Comité de décider s'il autorise un transfert de 119 500 dollars E.U. du budget de Conservation et gestion vers le budget de l'assistance préparatoire.

13. Il convient également de noter que plus de la moitié des demandes d'assistance internationale pour n'importe quel cycle de financement annuel sont reçues par le Centre du patrimoine mondial entre les 28 et 31 octobre, c'est-à-dire très près de la date butoir annuelle du 31 octobre. Il serait bénéfique que les États parties contactent le Secrétariat bien avant cette échéance pour obtenir des conseils soit sur le sujet, soit sur les aspects techniques de leurs demandes, afin d'avoir plus de chances de recevoir une recommandation positive lors du premier panel en janvier de chaque année.

14. Dans le cadre de la Politique pour l'intégration d'une perspective de développement durable dans les processus de la Convention du patrimoine mondial, un examen de toutes les demandes et rapports finaux des projets achevés soutenus par l'Assistance

internationale en 2016-2021 a été entrepris en janvier-février 2022, en mettant l'accent sur l'assistance de conservation & gestion et l'assistance d'urgence. Pour chaque projet, un court article a saisi l'impact clé et la contribution au développement durable, y compris les aspects innovants. Le rapport complet est disponible sur https://whc.unesco.org/fr/assistanceint/

15. Les 47 projets mis en œuvre en 2016-2021 s'élèvent à un total de 1.287.868 dollars E.U. dont 97,4% ont été déboursés.

16. 44% des demandes approuvées provenaient d'États parties africains, en ligne avec la Priorité Afrique. Pour toutes les régions, la plupart des demandes concernaient des sites culturels et un tiers des sites recevant de l'assistance internationale étaient des sites du patrimoine mondial de la Liste en péril.

17. De nombreux projets ont mis en œuvres des outils innovants, promouvant de nouveaux modèles de protection du patrimoine et agissant comme catalyseurs :

- Renforcer les capacités locales et autonomiser les parties prenantes des sites constituent une réalisation majeure : 72 % des projets ont contribué à une amélioration du renforcement des capacités, soulignant le rôle de la Convention du patrimoine mondial dans la réduction des lacunes en matière de gestion du patrimoine.
- L'approche participative et l'implication des communautés locales pour sauvegarder le patrimoine est clairement un objectif dans toutes les régions et tous les sites conformément à l'objectif du 40e anniversaire de la Convention du patrimoine mondial : 68% des projets ont favorisé la participation communautaire. De nombreux projets identifient également de nouveaux modèles de gouvernance liés à la gestion du patrimoine.
- La définition et la mise en œuvre d'un plan de gestion de site sont au cœur de la plupart des projets.
- La résilience aux catastrophes et la gestion des risques liés aux risques naturels et au changement climatique ou à la guerre, aux conflits et à l'empiétement humain sont abordés dans de nombreux projets.
- Très souvent, le projet définit le cadre, jetant les bases d'activités durables.
- Bien qu'il n'y ait aucune référence aux ODD dans les demandes, la plupart des activités et des résultats sont dans le champ d'application des ODD. Les projets ont principalement contribué à l'amélioration des connaissances et des compétences et au renforcement des capacités ainsi qu'au thème « Inclusion et participation ».

18. Il est essentiel de noter que l'impact des projets va souvent au-delà du site pour déclencher des résultats dans l'environnement direct mais aussi au niveau national ou régional. L'échelle des projets va bien au-delà du site lui-même. Les avantages des activités de renforcement des capacités s'étendent à d'autres sites du patrimoine mondial et accroissent les connaissances générales, améliorant ainsi la gestion du patrimoine et la conservation de l'environnement. En outre, une majorité de projets engagaient les communautés locales. Le rôle des projets dans le renforcement des capacités à différents niveaux fournit un outil potentiel pour formaliser l'intégration des ODD dans la gestion du patrimoine mondial.

IV. PROJET DE DÉCISION

Projet de décision : 45 COM 14

Le Comité du patrimoine mondial,

1. *Ayant examiné le document WHC/23/45.COM/14,*
2. *Décide d'approuver les demandes d'assistance internationale suivantes :*
   a) *« Conservation et gestion des mosquées de style soudanais du Nord ivoirien » (Côte d'Ivoire) pour un montant de 85.058 dollars E.U. au titre du budget de Conservation et gestion-Culture, en remplaçant les montants de "per diem" de 8.000 dollars E.U. et 5.000 dollars E.U. (correspondant en réalité au défraiement des participants aux ateliers) par les montants forfaitaires de 1.800 dollars E.U. et 1.125 dollars E.U. respectivement ;*
   b) *« Préparation d'un plan de gestion de la conservation pour les Bâtiments traditionnels ashanti du Ghana » (Ghana) pour un montant de 43.678 dollars E.U. au titre du budget de Conservation et gestion-Culture, les 1.700 dollars E.U. prévus pour les indemnités journalières de séjour des experts internationaux étant réaffectés afin de couvrir les indemnités journalières de séjour de sept agents culturels supplémentaires, sous la juridiction desquels se trouvent les bâtiments traditionnels Ashanti, et trois conservateurs dans les bureaux régionaux du Haut-Ouest et du Centre du Ghana Museums and Monuments Board;*
   c) *« Programme de formation pour la préparation d'un plan de conservation du site » (Égypte) pour un montant de 56.504 dollars E.U. au titre du budget de Conservation et gestion-Culture ; le statut des experts nationaux sera clarifié avant l'établissement du contrat étant donné le Fonds du patrimoine mondial ne peut pas couvrir les salaires d'employés d'un gouvernement ;*
   d) *« Évaluation de l'état des épaves du Site d'essais nucléaires de l'atoll de Bikini » (Îles Marshall) pour un montant de 70.000 dollars E.U. au titre du budget de Conservation et gestion-Culture (autrement dit sans les montants dédiés à l'équipement de plongée (3.000 dollars E.U.) et les frais de parc marin (1.800 dollars E.U.)) ;*
   e) *« Conservation de l'ancien Siva Devale No 01 au sein du site du patrimoine mondial de la cité historique de Polonnaruwa » (Sri Lanka) pour un montant de 47.500 dollars E.U. au titre du budget de Conservation et gestion-Nature, ainsi que l'autorise le paragraphe 240 des Orientations ;*
   f) *« Sensibilisation de la Population du Parc sur les menaces sismiques du Département du Nord et la mise en place d'un système de conservation, d'entretien des monuments et d'un cahier de prescriptions techniques pour le renforcement parasismique de l'architecture vernaculaire du PNH CSSR » (Haïti) pour un montant de 33.325 dollars E.U. au titre du budget de Conservation et gestion-Culture ; au moment de la mise en œuvre de l'activité, l'utilisation des fonds de l'assistance internationale devra mettre l'accent en priorité sur les attributs de la valeur universelle exceptionnelle, en concertation étroite entre l'État partie, le Secrétariat (CPM et le Bureau de l'UNESCO à Port-au-Prince) et les Organisations consultatives ;*
3. *Ayant pris note du manque de fonds sur l'assistance préparatoire et le montant restant dans la catégorie « Conservation et gestion », autorise le transfert de 119 500 dollars E.U. du budget de Conservation et gestion vers le budget de l'assistance préparatoire ;*

4. *Se félicite de l'examen de l'assistance internationale pour la période 2016-2021, axé sur l'assistance de Conservation et gestion et l'assistance d'urgence, et prend note des résultats et des avantages que l'assistance internationale a apportés à l'Afrique, aux PMA et aux communautés locales, ainsi que du rôle qu'elle a joué dans la promotion du développement durable dans le contexte des biens du patrimoine mondial; et invite les États parties bénéficiant de l'assistance internationale à présenter des rapports complets sur les interventions et les résultats obtenus ;*

5. *Encourage les États parties qui envisagent de préparer des demandes d'assistance internationale à prendre contact avec le Centre du patrimoine mondial pour obtenir des conseils sur le sujet et/ou les aspects techniques de leurs demandes d'assistance internationale bien avant la date butoir annuelle du 31 octobre.*

DEMANDES D'ASSISTANCE INTERNATIONALE EN 2022 (au 15 juin 2023)

A. 32 DEMANDES D'ASSISTANCE INTERNATIONALE APPROUVÉES EN 2022-2023

Région	État partie (en gras : pays en voie de développement)	Intitulé	Nom des biens (en gras : sites en péril)	Montant approuvé (en dollars E.U.)	Date d'approbation	Approuvé sur
ASSISTANCE DE CONSERVATION & GESTION (18 demandes)				**439 649**		
Culture (14 demandes)				**325 392**		
AFR	Afrique du Sud	L'emprisonnement des femmes pendant la lutte pour la libération de l'Afrique du Sud. Conserver la mémoire de nos héroïnes	Robben Island *(sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1999)*	30 000	1er juin 2023	Budget de l'assistance internationale
AFR	Cabo Verde	Signalisation touristique à Cidade Velha, Site du patrimoine mondial	Cidade Velha, centre historique de Ribeira Grande *(sur la Liste du patrimoine mondial depuis 2009)*	25 600	23 février 2023	Budget de l'assistance internationale
AFR	**Éthiopie**	Sensibilisation du public et formation au renforcement des capacités sur la gestion de Harar Jugol, bien du patrimoine mondial	Harar Jugol, la ville historique fortifiée *(sur la Liste du patrimoine mondial depuis 2006)*	19 959	30 juin 2022	Budget de l'assistance internationale
AFR	**Éthiopie**	Programme de sensibilisation et nettoyage des églises creusées dans le roc de Lalibela grâce à la participation de la communauté locale	Églises creusées dans le roc de Lalibela *(sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1978)*	5 000	04 août 2022	Budget de l'assistance internationale
AFR	**Lesotho**	Documentation de l'art rupestre dans la zone tampon	Parc Maloti-Drakensberg *(sur la Liste du patrimoine mondial depuis 2013)*	26 308	1er juin 2023	Budget de l'assistance internationale

Région	État partie (en gras : pays en voie de développement)	Intitulé	Nom des biens (en gras : sites en péril)	Montant approuvé (en dollars E.U.)	Date d'approbation	Approuvé sur
AFR	**Madagascar**	Plan d'urgence pour l'installation d'un système de sécurité incendie	Colline royale d'Ambohimanga *(sur la Liste du patrimoine mondial depuis 2001)*	24 000	04 avril 2022	Budget de l'assistance internationale
AFR	**Malawi**	Participation de la communauté à la conservation et à la gestion du site du patrimoine mondial d'art rupestre de Chongoni	Art rupestre de Chongoni *(sur la Liste du patrimoine mondial depuis 2006)*	30 000	07 juillet 2022	Budget de l'assistance internationale
AFR	Île Maurice	Renforcement des capacités en matière d'évaluation d'impact sur le patrimoine et d'évaluation d'impact visuel pour la zone tampon du bien du patrimoine mondial d'Aapravasi Ghat	Aapravasi Ghat *(sur la Liste du patrimoine mondial depuis 2006)*	29 700	1er juin 2023	Budget de l'assistance internationale
AFR	**Ouganda**	Élaboration de lignes directrices pour la conservation des tombes des rois du Buganda à Kasubi et de sa zone tampon	**Tombes des rois du Buganda à Kasubi *(sur la Liste du patrimoine mondial depuis 2001 et sur la Liste du patrimoine mondial en péril depuis 2010)***	30 000	1er juin 2023	Budget de l'assistance internationale
AFR	**Sénégal**	Mesures de sauvegarde de l'Île de Gorée	Île de Gorée *(sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1978)*	29 892	23 février 2023	Budget de l'assistance internationale
ARB	Rép. Arabe Syrienne	Première phase des travaux de consolidation du portique du temple de Ba'al	**Site de Palmyre *(sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1980 et sur la Liste du patrimoine mondial en péril depuis 2013)***	30 000	17 mars 2023	Budget de l'assistance internationale

Région	État partie (en gras : pays en voie de développement)	Intitulé	Nom des biens (en gras : sites en péril)	Montant approuvé (en dollars E.U.)	Date d'approbation	Approuvé sur
APA	Mongolie	Améliorer la conservation et la gestion de la grande montagne Burkhan Khaldun et son paysage sacré environnant, bien du patrimoine mondial	Grande montagne Burkhan Khaldun et son paysage sacré environnant *(sur la Liste du patrimoine mondial depuis 2015)*	4 944	30 juin 2022	Budget de l'assistance internationale
LAC	Cuba	Les atouts du patrimoine mondial cubain dans les mains des jeunes : formation, bonnes pratiques et défis	n.a.	9 994	1er juin 2023	Budget de l'assistance internationale
LAC	Mexique	Consolidation d'un modèle d'interprétation thématique de la valeur universelle exceptionnelle de la zone de monuments archéologiques de Xochicalco, applicable à d'autres biens du patrimoine mondial	Zone de monuments archéologiques de Xochicalco *(sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1999)*	29 995	30 juin 2022	Budget de l'assistance internationale
Nature (3 demandes)				**84 753**		
AFR	Côte d'Ivoire	Appui au renforcement du suivi écologique des éléphants au Parc national de la Comoé par des colliers émetteurs satellitaires	Parc national de la Comoé *(sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1983)*	29 653	1er juin 2023	Budget de l'assistance internationale
AFR	**Ouganda**	Recensement des chimpanzés et autres espèces de mammifères dans le site du patrimoine mondial de Rwenzori	Monts Rwenzori *(sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1994)*	30 000	26 septembre 2022	Budget de l'assistance internationale
AFR	**Zambie**	Examen et mise à jour du Plan conjoint de gestion intégrée (JIMP) pour le bien du patrimoine mondial Mosi-oa-Tunya/Chutes Victoria (MOT/VFWHP)	Mosi-oa-Tunya / Chutes Victoria *(sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1989)*	25 100	30 juin 2022	Budget de l'assistance internationale

Région	État partie (en gras : pays en voie de développement)	Intitulé	Nom des biens (en gras : sites en péril)	Montant approuvé (en dollars E.U.)	Date d'approbation	Approuvé sur
Mixte (1 demande)				**29 504**		
AFR	Afrique du Sud	Démarcation et clôture des limites du parc national du Royal Natal	Parc Maloti-Drakensberg *(sur la Liste du patrimoine mondial depuis 2000/2013)*	29 504	04 avril 2022	Budget de l'assistance internationale
ASSISTANCE PRÉPARATOIRE (7 demandes)				**204 799**		
Culture (4 demandes)				**119 485**		
AFR	**Comores**	Soutien à la documentation et finalisation du plan de gestion des « Sultanats historiques des Comores » pour la préparation du dossier d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial	Sultanats Historiques des Comores *(sur Liste indicative depuis 2007)*	29 803	30 juin 2022	Budget de l'assistance internationale
AFR	**Madagascar**	Elaboration du dossier de proposition d'inscription de l'église catholique d'Ambodifotatra de Sainte-Marie	Eglise catholique d'Ambodifotatra de Sainte Marie *(sur Liste indicative depuis 2018)*	30 000	1er juin 2023	Budget de l'assistance internationale
AFR	**Ouganda**	Révéler la valeur universelle exceptionnelle de l'art rupestre géométrique en Ouganda, au Kenya et en Tanzanie	Nyero and other hunter-gatherer geometric rock art sites in eastern Uganda *(sur Liste indicative depuis 1997)*	29 900	1er juin 2023	Budget de l'assistance internationale
APA	**Cambodge**	Préparer et soutenir la proposition d'inscription du site en série « Sites commémoratifs cambodgiens : M-13, Musée du génocide de Tuol Sleng, Centre génocidaire Choeung Ek »	Former M-13 prison/ Tuol Sleng Genocide Museum (former S-21)/ Choeung Ek Genocidal Centre (former Execution Site of S-21) *(sur Liste indicative depuis 2020)*	29 782	23 février 2023	Budget de l'assistance internationale

Région	État partie (en gras : pays en voie de développement)	Intitulé	Nom des biens (en gras : sites en péril)	Montant approuvé (en dollars E.U.)	Date d'approbation	Approuvé sur
Nature (1 demande)				**29 874**		
APA	**Cambodge**	Mise à jour de la liste indicative des biens naturels et mixtes au Cambodge susceptibles d'être inclus dans la Liste du patrimoine mondial – Phase II	N/A	29 874	23 février 2023	Budget de l'assistance internationale
Mixte (2 demandes)				**55 440**		
AFR	**Zambie**	Révision et mise à jour de la liste indicative de la Zambie	N/A	25 800	30 juin 2022	Budget de l'assistance internationale
APA	RPD de Corée	Mise à jour de la liste indicative du patrimoine mondial de la RPD de Corée	N/A	29 640	23 février 2023	Budget de l'assistance internationale
ASSISTANCE D'URGENCE (7 demandes)				**393 137**		
Culture (6 demandes)				**336 577**		
AFR	**Gambie**	Rénovation de la jetée de débarquement pour les visiteurs de l'île de Kunta Kinteh	Île Kunta Kinteh et sites associés *(sur la Liste du patrimoine mondial depuis 2003)*	6 997	07 septembre 2022	Budget de l'assistance internationale
AFR	**Ghana**	Conservation d'urgence du bâtiment traditionnel ashanti Patakro Bonsam	Bâtiments traditionnels ashanti *(sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1980)*	29 580	12 septembre 2022	Budget de l'assistance internationale
AFR	**Mozambique**	Assistance à l'île du Mozambique après le cyclone Gombe pour la réhabilitation de maisons traditionnelles dans la ville de Macuti	Île de Mozambique *(sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1991)*	75 000	30 juin 2022	Budget de l'assistance internationale

Région	État partie (en gras : pays en voie de développement)	Intitulé	Nom des biens (en gras : sites en péril)	Montant approuvé (en dollars E.U.)	Date d'approbation	Approuvé sur
ARB	Rép. Arabe Syrienne	Restauration de la tour ouest de la muraille d'Alep (adjacente à la porte de Qinsreen)	**Ancienne ville d'Alep** ***(sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1986 et sur la Liste du patrimoine mondial en péril depuis 2013)***	75 000	17 mars 2023	Budget de l'assistance internationale
APA	Pakistan	Réponse post-catastrophe à l'impact des dangers de la mousson sur les monuments historiques de Makli	Monuments historiques à Makli, Thatta *(sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1981)*	75 000	26 septembre 2022	Budget de l'assistance internationale
APA	Pakistan	Réponse post-catastrophe à l'impact des dangers de la mousson sur les Ruines archéologiques de Mohenjo Daro-Sindh	Ruines archéologiques de Mohenjo Daro *(sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1980)*	75 000	26 septembre 2022	Budget de l'assistance internationale
Nature (1 demande)				**56 560**		
ARB	**Yémen**	Action de lutte contre la marée noire dans l'archipel de Socotra	Archipel de Socotra *(sur la Liste du patrimoine mondial depuis 2008)*	56 560	01 June 2023	Budget de l'assistance internationale

B. 5 DEMANDES D'ASSISTANCE INTERNATIONALE NON APPROUVÉES EN 2022-2023

Région	État partie (en gras : pays en voie de développement)	Intitulé	Nom des biens (en gras : sites en péril)	Date de la décision	Raison de la non-approbation
ASSISTANCE DE CONSERVATION & GESTION (2 demandes)					
Culture (2 demandes)					
AFR	Cabo Verde	Découvrez notre Patrimoine – Création de la marque du site Cidade Velha	Cidade Velha, centre historique de Ribeira Grande *(sur la Liste du patrimoine mondial depuis 2009)*	23 février 2023	Les révisions nécessaires pour concentrer les activités sur le développement de l'esprit d'entreprise pour les communautés locales impliqueraient une demande complètement nouvelle.
EUR	Azerbaïdjan	Résilience climatique : bonnes pratiques pour le suivi et la conservation du patrimoine mondial	Cité fortifiée de Bakou avec le palais des Chahs de Chirvan et la tour de la Vierge *(sur la Liste du patrimoine mondial depuis 2000)*	04 avril 2022	L'activité proposée n'est pas une priorité pour le site selon les dernières décisions du Comité. En outre, l'État partie est un pays à revenu intermédiaire-tranche supérieure et a donc moins de priorité que la plupart des États parties soumissionnaires du cycle actuel d'assistance internationale.
ASSISTANCE PRÉPARATOIRE (3 demandes)					
Culture (3 demandes)					
AFR	**Madagascar**	Etude de faisabilité pour une proposition d'inscription de l'église catholique d'Ambodifotatra de Sainte Marie sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO	Eglise catholique d'Ambodifotatra de Sainte Marie *(sur Liste indicative depuis 2018)*	04 avril 2022	Les activités décrites dans la demande vont être mises en œuvre dans le cadre du soutien en amont.
AFR	Afrique du Sud	Élaboration d'un plan de gestion intégrée pour la rivière Klasies et la grotte frontalière dans le cadre de la deuxième phase de la proposition d'inscription au patrimoine mondial : « L'émergence de l'homme moderne : les sites d'occupation du Pléistocène en Afrique du Sud »	The Emergence of Modern Humans: The Pleistocene occupation sites of South Africa *(sur Liste indicative depuis 2015)*	04 avril 2022	La soumission de cette demande est prématurée, l'activité étant relative à l'extension d'un site pour lequel le dossier de proposition d'inscription n'a pas encore été soumis.

Région	État partie (en gras : pays en voie de développement)	Intitulé	Nom des biens (en gras : sites en péril)	Date de la décision	Raison de la non-approbation
LAC	Colombie	L'héritage architectural de Rogelio Salmona - Un manifeste éthique, politique, social et poétique. Proposition d''inscription sur la liste du patrimoine mondial	The architectural legacy of Rogelio Salmona: an ethical, political, social and poetic manifesto *(sur Liste indicative depuis 2022)*	23 février 2023	Les révisions nécessaires pour se concentrer sur les éléments constitutifs (justification du choix et plans de conservation) au lieu du matériel vidéo impliqueraient une toute nouvelle demande.

DEMANDES D'ASSISTANCE INTERNATIONALE EN 2020-2021

C. 48 DEMANDES D'ASSISTANCE INTERNATIONALE APPROUVÉES EN 2020-2021

Région	État partie (en gras : pays en voie de développement)	Intitulé	Nom des biens (en gras : sites en péril)	Montant approuvé (en dollars E.U.)	Date d'approbation	Approuvé sur
ASSISTANCE DE CONSERVATION & GESTION (31 demandes)				**959 464**		
Culture (24 demandes)				**762 993**		
AFR	**Érythrée**	Élaboration d'un plan de développement local pour Asmara : une ville d'Afrique moderniste, bien du patrimoine mondial	Asmara : une ville africaine moderniste *(sur la Liste du patrimoine mondial depuis 2017)*	29 950	1er mars 2021	Budget de l'assistance internationale
AFR	**Éthiopie**	Continuer à travailler à l'identification des sources de calcaire accessibles dans l'État régional d'Amhara et à l'élaboration d'une étude de faisabilité chiffrée pour la construction d'un four à chaux permanent à petite échelle dans la région d'Amhara	N/A	4 527	9 mars 2020	Budget de l'assistance internationale
AFR	**Gambie**	Renforcer la valorisation des cercles mégalithiques de Sénégambie	Cercles mégalithiques de Sénégambie *(sur la Liste du patrimoine mondial depuis 2006)*	29 760	3 mars 2020	Budget de l'assistance internationale
AFR	Kenya	Renforcer la gouvernance et les structures de gestion dans le site du patrimoine mondial de la Vieille ville de Lamu	Vieille ville de Lamu *(sur la Liste du patrimoine mondial depuis 2001)*	29 660	28 mai 2021	Budget de l'assistance internationale
AFR	**Lesotho**	Conservation, surveillance et évaluation des risques de l'art rupestre dans le parc national de Sehlabathebe (site du patrimoine mondial de Maloti Drakensberg)	Parc Maloti-Drakensberg *(sur la Liste du patrimoine mondial depuis 2000/2013)*	20 224	9 juillet 2022	Budget de l'assistance internationale

Région	État partie (en gras : pays en voie de développement)	Intitulé	Nom des biens (en gras : sites en péril)	Montant approuvé (en dollars E.U.)	Date d'approbation	Approuvé sur
AFR	**Mali**	Travaux d'urgence de stabilisation provisoire des maisons de l'ancien tissu de Djenné exposées à l'écroulement	**Villes anciennes de Djenné** ***(sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1988 et sur la Liste du patrimoine mondial en péril depuis 2016)***	4 925	9 juillet 2020	Budget de l'assistance internationale
AFR	**Senegal**	Projet de mise en valeur et de promotion du Delta du Saloum	Delta du Saloum *(sur la Liste du patrimoine mondial depuis 2011)*	29 120	28 mai 2021	Budget de l'assistance internationale
AFR	**Tanzanie (République-Unie de)**	Élimination de l'action d'affouillement des vagues et des marées, restauration des escaliers du palais Husuni et programme éducatif de sensibilisation de la communauté	Ruines de Kilwa Kisiwani et de Songo Mnara *(sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1981)*	29 832	12 mai 2020	Budget de l'assistance internationale
AFR	**Tanzanie (République-Unie de)**	Révision et mise à jour du cadre du plan de gestion du site du patrimoine mondial d'art rupestre de Kondoa en Tanzanie	Sites d'art rupestre de Kondoa *(sur la Liste du patrimoine mondial depuis 2006)*	30 000	12 mai 2020	Budget de l'assistance internationale
AFR	**Tanzanie (République-Unie de)**	Revue et mise à jour du Plan de gestion intégré pour les Ruines de Kilwa Kisiwani et de Songo Mnara afin de prendre en compte les systèmes actuels de gestion du site	Ruines de Kilwa Kisiwani et de Songo Mnara *(sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1981)*	30 000	28 mai 2021	Budget de l'assistance internationale
ARB	République arabe syrienne	Documentation et intervention structurelle d'urgence au Qa'lat Salah El-Din	**Crac des Chevaliers et Qal'at Salah El-Din** ***(sur la Liste du patrimoine mondial depuis 2006 et sur la Liste du patrimoine mondial en péril depuis 2013)***	30 000	3 mars 2020	Budget de l'assistance internationale

Région	État partie (en gras : pays en voie de développement)	Intitulé	Nom des biens (en gras : sites en péril)	Montant approuvé (en dollars E.U.)	Date d'approbation	Approuvé sur
ARB	République arabe syrienne	Sauvegarde du mur de Damas et du tissu urbain adjacent (la zone entre Bab al-Salam et Bab Touma)	**Ancienne ville de Damas** ***(sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1979 et sur la Liste du patrimoine mondial en péril depuis 2013)***	30 000	29 octobre 2020	Budget de l'assistance internationale
ARB	Tunisie	Finalisation du Plan de Protection et de Mise en Valeur (PPMV) du site culturel "Dougga" Thugga	Dougga / Thugga *(sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1997)*	29 500	3 mars 2020	Budget de l'assistance internationale
ARB	Tunisie	Elaboration d'un plan de sauvegarde et de mise en valeur - PSMV	Médina de Tunis *sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1979)*	30 000	12 mai 2020	Budget de l'assistance internationale
APA	**Afghanistan**	Projet de sensibilisation du public sur le Paysage culturel et vestiges archéologiques de la vallée de Bamiyan et sur Minaret et vestiges archéologiques de Djam	**Paysage culturel et vestiges archéologiques de la vallée de Bamiyan** ***(sur la Liste du patrimoine mondial et sur la Liste du patrimoine mondial en péril depuis 2003)*** **Minaret et vestiges archéologiques de Djam** ***(sur la Liste du patrimoine mondial et sur la Liste du patrimoine mondial en péril depuis 2002)***	10 000	28 mai 2021	Budget de l'assistance internationale
APA	**Bangladesh**	Formation et renforcement des capacités pour la gestion à long terme et de meilleures pratiques de conservation pour la préservation des sites du patrimoine culturel et des biens du patrimoine mondial au Bangladesh	N/A	29 669	1er mars 2021	Budget de l'assistance internationale

Région	État partie (en gras : pays en voie de développement)	Intitulé	Nom des biens (en gras : sites en péril)	Montant approuvé (en dollars E.U.)	Date d'approbation	Approuvé sur
APA	Pakistan	Demande d'assistance de Conservation et de gestion - Formation & recherche – « Programme de formation à la conservation et à la gestion des monuments »	N/A	30 000	28 mai 2021	Budget de l'assistance internationale
APA	**République démocratique populaire lao**	Soutien à une évaluation d'impact sur le patrimoine pour protéger le patrimoine mondial de la RDP lao	Ville de Luang Prabang *(sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1995)*	30 000 44 500	9 mars 2021 29 juillet 2021	Budget de l'assistance internationale
APA	Ouzbékistan	Restauration et conservation de la madrasa Abdullakhan	Centre historique de Boukhara *(sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1993)*	30 000	28 mai 2021	Budget de l'assistance internationale
APA	Sri Lanka	Réparation et renforcement des escaliers menant aux fresques, de la plateforme pour les visiteurs, du pont métallique du Couloir du vent ainsi que des roches fragmentées de l'Escalier du lion sur le rocher de Sigiriya dans la cité ancienne de Sigiriya	Ville ancienne de Sigiriya *(sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1982)*	91 212	29 juillet 2021	Budget de l'assistance internationale
APA	**Vanuatu**	Une étude géotechnique et une évaluation des risques de la grotte de Fels, Domaine du chef Roi Mata, Vanuatu	Domaine du chef Roi Mata *(sur la Liste du patrimoine mondial depuis 2008)*	27 675	3 mars 2020	Budget de l'assistance internationale
EUR	Macédoine du Nord	Renforcer les capacités de gestion du patrimoine culturel de la région d'Ohrid : formation au développement de la base de données d'un SIG pour l'Institut et musée d'Ohrid	Patrimoine naturel et culturel de la région d'Ohrid *(sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1979/2019)*	55 000	29 juillet 2021	Budget de l'assistance internationale
LAC	Mexique	La tradition au service de la conservation : l'utilisation de la Talavera (carreaux de céramique émaillée) dans les bâtiments anciens	Centre historique de Puebla *(sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1987)*	27 880	28 mai 2021	Budget de l'assistance internationale

Région	État partie (en gras : pays en voie de développement)	Intitulé	Nom des biens (en gras : sites en péril)	Montant approuvé (en dollars E.U.)	Date d'approbation	Approuvé sur
LAC	Paraguay	Consultation thématique du MERCOSUR : Gouvernance, gestion et usages du patrimoine d'intérêt religieux	N/A	29 999	12 mai 2020	Budget de l'assistance internationale
Nature (5 demandes)				**136 471**		
AFR	Côte d'Ivoire	Appui au renforcement de la surveillance et à la lutte contre l'orpaillage clandestin au Parc national de la Comoé	Parc national de la Comoé *(sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1983)*	24 425	12 mai 2020	Budget de l'assistance internationale
AFR	**DR Congo**	Projet d'identification des villages se trouvant à l'intérieur du PNKB dans les secteurs de Nzovu et Mumbili en basse altitude	**Parc national de Kahuzi-Biega *(sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1980 et sur la Liste du patrimoine mondial en péril depuis 1997)***	29 055	28 mai 2021	Budget de l'assistance internationale
AFR	**Sénégal**	Projet de renforcement de la protection et de valorisation du Parc National des oiseaux du Djoudj	Parc national des oiseaux du Djoudj *(sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1981)*	28 956	12 mai 2020	Budget de l'assistance internationale
AFR	Afrique du Sud	Élaborer et mettre en œuvre un plan de gestion des risques de catastrophes, tel que décrit dans la loi 57 de 2002 sur la gestion des catastrophes et dans le cadre national de gestion des catastrophes de 2005, pour le site du patrimoine mondial du dôme de Vredefort	Dôme de Vredefort *(sur la Liste du patrimoine mondial depuis 2005)*	24 035	29 octobre 2020	Budget de l'assistance internationale
AFR	Zimbabwe	Finalisation du plan de gestion du Parc national de Mana Pools, aires de safari Sapi et Chewore	Parc national de Mana Pools, aires de safari Sapi et Chewore *(sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1984)*	30 000	12 mai 2020	Budget de l'assistance internationale

Région	État partie (en gras : pays en voie de développement)	Intitulé	Nom des biens (en gras : sites en péril)	Montant approuvé (en dollars E.U.)	Date d'approbation	Approuvé sur
Mixte (2 demandes)				**136 471**		
AFR	**Somalie**	Appui à l'élaboration d'une législation nationale conforme à la Convention de 1972 concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel	N/A	30 000	9 juillet 2021	Budget de l'assistance internationale
AFR	**Soudan du Sud**	Appui à l'élaboration d'une législation nationale conforme à la Convention de 1972 concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel	N/A	30 000	9 juillet 2021	Budget de l'assistance internationale
ASSISTANCE PRÉPARATOIRE (12 demandes)				**261 542**		
Culture (6 demandes)				**119 998**		
AFR	**Bénin**	Appui à la finalisation du dossier d'extension du Koutammakou, le pays des Batammariba	Koutammakou, le pays des Batammariba (extension) *(sur Liste indicative depuis 2020)*	4 998	2 décembre 2020	Budget de l'assistance internationale
AFR	Cameroun	Inventaire du patrimoine culturel dans et autour des sites associés au site de l'ancien Port d'Esclaves de Bimbia en vue de leur documentation et du renforcement du dossier de proposition d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO	Le Port d'esclaves de Bimbia et ses sites associés *(sur Liste indicative depuis 2018)*	29 800	12 mai 2020	Budget de l'assistance internationale
AFR	Cameroun	Finalisation du Plan de gestion du Paysage culturel de Diy-Gid-Biy	Le paysage culturel de Diy Gid Biy des Monts Mandara (extension du Paysage culturel de Sukur) *(sur Liste indicative depuis 2020)*	5 000	2 décembre 2020	Budget de l'assistance internationale

Région	État partie (en gras : pays en voie de développement)	Intitulé	Nom des biens (en gras : sites en péril)	Montant approuvé (en dollars E.U.)	Date d'approbation	Approuvé sur
AFR	Zimbabwe	Développement d'un dossier de proposition d'inscription pour le Naletale Cluster de Madzimbabwe	Naletale Cluster of Dzimbabwes *(sur Liste indicative depuis 2018)*	20 200	28 mai 2021	Budget de l'assistance internationale
APA	**Afghanistan**	Projet préparatoire pour la proposition d'inscription de la ville d'Hérat sur la Liste du patrimoine mondial	City of Herat *(sur Liste indicative depuis 2004)*	30 000	28 mai 2021	Budget de l'assistance internationale
APA	**Cambodge**	Assistance préparatoire pour le dossier de proposition d'inscription du site archéologique de Koh Ker	Koh Ker: Archeological site of Ancient Lingapura Or Chok Gargyar *(sur Liste indicative depuis 2020)*	30 000	12 mai 2020	Budget de l'assistance internationale
Nature (1 demande)				**29 725**		
APA	**République démocratique populaire lao**	Préparation du dossier de proposition d'inscription de la zone nationale protégée de Hin Nam No - une extension transfrontalière du parc national de Phong Nha-Ke Bang (Viet Nam)	Hin Nam No National Protected Area *(sur Liste indicative depuis 2019)*	29 725	3 mars 2020	Budget de l'assistance internationale
Mixte (5 demandes)				**111 819**		
AFR	**Djibouti**	Réalisation d'une étude de faisabilité d'un site de la liste indicative en vue de la préparation d'un premier dossier de nomination	N/A	27 980	12 mai 2020	Budget de l'assistance internationale
AFR	**Guinée**	Renforcement des capacités pour l'actualisation de la liste indicative de la République de Guinée	N/A	29 980	9 juillet 2021	Budget de l'assistance internationale
AFR	**Rwanda**	Actualisation de la Liste indicative du Rwanda et mise en place du comité national pour le patrimoine mondial	N/A	4 950	9 mars 2020	Budget de l'assistance internationale

Région	État partie (en gras : pays en voie de développement)	Intitulé	Nom des biens (en gras : sites en péril)	Montant approuvé (en dollars E.U.)	Date d'approbation	Approuvé sur
APA	**Cambodge**	Mise à jour de la Liste indicative des biens naturels et culturels au Cambodge susceptibles d'être inclus dans la Liste du patrimoine mondial	N/A	28 909	28 mai 2021	Budget de l'assistance internationale
LAC	Paraguay	Updating and Harmonization of the Indicative List of the country	N/A	20 000	12 mai 2020	Budget de l'assistance internationale
ASSISTANCE D'URGENCE (5 demandes)				**348 730**		
Culture (2 demandes)				**125 000**		
AFR	**Ouganda**	Assistance d'urgence aux tombes des rois du Buganda sur le site du patrimoine mondial de Kasubi en Ouganda	**Tombes des rois du Buganda à Kasubi** ***(sur la Liste du patrimoine mondial depuis 2001 et sur la Liste du patrimoine mondial en péril depuis 2010)***	75 000	29 octobre 2020	Budget de l'assistance internationale
AFR	**Soudan**	Mesures d'urgence pour résoudre les problèmes d'augmentation de la présence d'eau souterraine à la suite d'inondations aux pyramides de Nouri	Gebel Barkal et les sites de la région napatéenne *(sur la Liste du patrimoine mondial depuis 2003)*	50 000	16 juillet 2021	Budget de l'assistance internationale
Nature (3 demandes)				**223 730**		
AFR	**Senegal**	Lutte contre l'Épizootie de la Grippe Aviaire au Parc National des Oiseaux de Djoudj et dans ses zones satellites	Parc national des oiseaux du Djoudj *(sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1981)*	73 930	9 mars 2021	Budget de l'assistance internationale
AFR	**Ouganda**	Reconstruction des infrastructures de gestion détruites par les inondations et les glissements de terrain pour améliorer la conservation de la valeur universelle exceptionnelle du site du patrimoine mondial des Monts Rwenzori	Monts Rwenzori *(sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1994)*	75 000	3 juillet 2020	Budget de l'assistance internationale

Région	État partie (en gras : pays en voie de développement)	Intitulé	Nom des biens (en gras : sites en péril)	Montant approuvé (en dollars E.U.)	Date d'approbation	Approuvé sur
APA	Viet Nam	Proposition d'assistance d'urgence dommages causés par les inondations au Parc national de Phong Nha - Ke Bang, patrimoine mondial naturel	Parc national de Phong Nha - Ke Bang *(sur la Liste du patrimoine mondial depuis 2003)*	74 800	28 mai 2021	Budget de l'assistance internationale

D. 8 DEMANDES D'ASSISTANCE INTERNATIONALE NON APPROUVÉES EN 2020-2021

Région	État partie (en gras : pays en voie de développement)	Intitulé	Nom des biens (en gras : sites en péril)	Date de la décision	Raison de la non-approbation
ASSISTANCE DE CONSERVATION & GESTION (5 demandes)					
Culture (2 demandes)					
AFR	Côte d'Ivoire	Malette pédagogique de la Ville historique de Grand-Bassam	Ville historique de Grand-Bassam *(sur la Liste du patrimoine mondial depuis 2012)*	3 mars 2020	Ce projet n'est pas une priorité pour ce site qui a récemment été confronté à de graves inondations.
EUR	Ukraine	Recherche architecturale et archéologique et muséification d'objets anciens dans le baptistère de la cathédrale Sainte-Sophie de Kyiv	Kyiv : Cathédrale Sainte-Sophie et ensemble des bâtiments monastiques et Laure de Kyiv-Petchersk *(sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1990)*	1er mars 2021	Cette activité ne contribue à traiter aucune des menaces identifiées pour le bien.

Région	État partie (en gras : pays en voie de développement)	Intitulé	Nom des biens (en gras : sites en péril)	Date de la décision	Raison de la non-approbation
Nature (2 demandes)					
AFR	**Madagascar**	Projet de sensibilisation pour l'appropriation de la population malagasy des patrimoines mondiaux naturels de l'UNESCO à Madagascar	**Forêts humides de l'Atsinanana** ***(sur la Liste du patrimoine mondial depuis 2007 et sur la Liste du patrimoine mondial en péril depuis 2010)***	3 mars 2020	Ce projet n'est pas une priorité pour ce site inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en péril depuis plusieurs années. En outre l'État partie a soumis 3 demandes pour le même bien ; il serait préférable de n'en soumettre qu'une seule en lien avec les mesures correctives adoptées par le Comité.
AFR	**Madagascar**	Appui à la sortie du bien Forêts humides de l'Atsinanana dans la Liste en péril selon les décisions du comité du patrimoine mondial	**Forêts humides de l'Atsinanana** ***(sur la Liste du patrimoine mondial depuis 2007 et sur la Liste du patrimoine mondial en péril depuis 2010)***	29 juillet 2021	Il est nécessaire d'évaluer d'abord les résultats de la mise en œuvre de la précédente demande d'assistance internationale approuvée en 2010 et à en soumettre une nouvelle axée sur la lutte contre la coupe et le commerce illégaux de bois de rose, qui constituent la raison principale du maintien du bien sur la Liste du patrimoine mondial en péril.
Mixte (1 demande)					
AFR	**Madagascar**	Projet d'amélioration de la qualité des formations données au Centre National de Formation de Techniciens Forestiers (CNFTF) pour la gestion durable des écosystèmes forestiers	**Forêts humides de l'Atsinanana** ***(sur la Liste du patrimoine mondial depuis 2007 et sur la Liste du patrimoine mondial en péril depuis 2010)***	3 mars 2020	Ce projet n'est pas une priorité pour ce site inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en péril depuis plusieurs années. En outre l'État partie a soumis 3 demandes pour le même bien ; il serait préférable de n'en soumettre qu'une seule en lien avec les mesures correctives adoptées par le Comité.
ASSISTANCE PRÉPARATOIRE (3 demandes)					
Culture (2 demandes)					
APA	Micronésie	Révision de la demande de projet de site culturel de Mangyol	Yapese Disk Money Regional Sites *(sur Liste indicative depuis 2004)*	3 mars 2020	La re-soumission d'une proposition d'inscription transfrontalière différée par le Comité en 2011 sous un seul État partie exclurait certains aspects clés du site.

Région	État partie (en gras : pays en voie de développement)	Intitulé	Nom des biens (en gras : sites en péril)	Date de la décision	Raison de la non-approbation
EUR	Bosnie Herzégovine	Travaux préparatoires à caractère prospectif dans la vieille ville de Blagaj (Stjepan-grad) près de Mostar	The natural and architectural ensemble of Blagaj *(sur Liste indicative depuis 2007)*	3 mars 2020	L'État partie a actuellement une demande en amont en cours pour un autre site (Vjetrenica cave).
Nature (1 demande)					
EUR	Bosnie Herzégovine	Préparation du dossier de proposition d'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco des chutes d'eau de Martinbrod	Complex of travertine waterfalls in Martin Brod - Una National Park *(sur Liste indicative depuis 2004)*	3 mars 2020	L'État partie a actuellement une demande en amont en cours pour un autre site (Vjetrenica cave).